



First Session  
Thirty-seventh Parliament, 2001

Première session de la  
trente-septième législature, 2001

SENATE OF CANADA

---

SÉNAT DU CANADA

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

## National Finance

## Finances nationales

*Chairman:*  
The Honourable LOWELL MURRAY, P.C.

---

*Président:*  
L'honorable LOWELL MURRAY, c.p.

---

Wednesday, May 30, 2001

---

Le mercredi 30 mai 2001

---

**Issue No. 12**

**Fascicule n° 12**

The expenditures set out in the Estimates for the  
fiscal year ending March 31, 2002

---

Les dépenses projetées dans le Budget des dépenses  
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002

---

**APPEARING:**  
The Honourable Lucienne Robillard, P.C., M.P.,  
President of the Treasury Board

---

**COMPARAÎT:**  
L'honorable Lucienne Robillard, c.p., députée,  
présidente du Conseil du Trésor

---

**WITNESSES:**  
(See back cover)

**TÉMOINS:**  
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON  
NATIONAL FINANCE

The Honourable Lowell Murray, P.C., *Chairman*

The Honourable Isobel Finnerty, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Banks	Kinsella
Bolduc	* Lynch-Staunton
* Carstairs, P.C.	(or Kinsella)
(or Robichaud, P.C.)	Sparrow
Doody	Stratton
Ferretti Barth	Taylor
Kenny	Tunney

\* *Ex Officio Members*

(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Sparrow substituted for that of the Honourable Senator Finnerty (*May 30, 2001*)

The name of the Honourable Senator Taylor substituted for that of the Honourable Senator Cools (*May 30, 2001*)

The name of the Honourable Senator Kenny substituted for that of the Honourable Senator Mahovlich (*May 30, 2001*)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
FINANCES NATIONALES

*Président:* L'honorable Lowell Murray, c.p.

*Vice-présidente:* L'honorable Isobel Finnerty

et

Les honorables sénateurs:

Banks	Kinsella
Bolduc	* Lynch-Staunton
* Carstairs, c.p.	(ou Kinsella)
(ou Robichaud, c.p.)	Sparrow
Doody	Stratton
Ferretti Barth	Taylor
Kenny	Tunney

\* *Membres d'office*

(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité:*

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Sparrow est substitué à celui de l'honorable sénateur Finnerty (*le 30 mai 2001*).

Le nom de l'honorable sénateur Taylor est substitué à celui de l'honorable sénateur Cools (*le 30 mai 2001*).

Le nom de l'honorable sénateur Kenny est substitué à celui de l'honorable sénateur Mahovlich (*le 30 mai 2001*).

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Wednesday, May 30, 2001

(15)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met at 6:17 p.m., this day, in Room 705, Victoria Building, the Chairman, the Honourable Senator Lowell Murray presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Banks, Bolduc, Ferretti Barth, Kenny, Kinsella, Murray, P.C., Sparrow, Stratton, Taylor, Tunney (10).

*Other senator present:* The Honourable Senator Adams (1).

*In attendance:* Mr. Guy Beaumier, Research Officer, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

**APPEARING:**

The Honourable Lucienne Robillard, P.C., M.P., President of the Treasury Board;

**WITNESSES:**

*From the Treasury Board of Canada:*

Richard Neville, Deputy Comptroller General;

Andrew M. Lieff, Director, Expenditure Operations and Estimates Division.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on March 1, 2001, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Estimates for the fiscal year ending March 31, 2002.

The Minister made an opening statement and with Mr. Lieff and Mr. Neville answered questions from members of the committee.

At 7:58 p.m. the committee adjourned to the call of the Chair

**ATTEST:****PROCÈS-VERBAL**

OTTAWA, le mercredi 30 mai 2001

(15)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 17, dans la pièce 705 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable sénateur Lowell Murray (*président*).

*Membres du comité présents:* Les honorables sénateurs Banks, Bolduc, Ferretti Barth, Kenny, Kinsella, Murray, c.p., Sparrow, Stratton, Taylor, Tunney (10).

*Autre sénateur présent:* L'honorable sénateur Adams (1).

*Également présent:* M. Guy Beaumier, attaché de recherche, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents:* Les sténographes officiels du Sénat.

**COMPARAÎT:**

L'honorable Lucienne Robillard, c.p., députée, présidente du Conseil du Trésor.

**TÉMOINS:**

*Du Conseil du Trésor du Canada:*

Richard Neville, sous-contrôleur général;

Andrew M. Lieff, directeur, Division des opérations des dépenses et des prévisions budgétaires.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le 1<sup>er</sup> mars 2001, le comité poursuit son examen des dépenses projetées dans le Budget des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002.

La ministre fait une déclaration et, de concert avec MM. Lieff et Neville, répond aux questions.

À 19 h 58, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ:**

*Le greffier du comité,*

Tōnu Onu

*Clerk of the Committee*

## EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, May 30, 2001

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:17 p.m. to examine the Main Estimates laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 2002.

**Senator Lowell Murray** (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

**The Chairman:** We have the pleasure of welcoming the President of the Treasury Board, the Honourable Lucienne Robillard, this evening. On our agenda, of course, are the Main Estimates for the fiscal year 2001-02, which honourable senators also have in their possession.

With the minister are our old friends Mr. Richard Neville, the Deputy Comptroller General, and Mr. Andrew Lieff, Senior Director, Expenditure Operations and Estimates Division at the Comptrollership Branch. Members of the committee will recall that we met with officials from the Treasury Board Secretariat on March 13 with respect to the Supplementary Estimates for the fiscal year ending March 31, 2001, and on March 14 with respect to the Main Estimates for the present fiscal year.

[*Translation*]

To start off, the Minister has a short statement. After that, I am going to invite members of the Committee to ask questions and make comments.

**Ms. Lucienne Robillard, Member of Parliament, President of the Treasury Board:** It is a pleasure to be with you this afternoon to discuss the government's main estimates.

As you are aware, this was the first year in which the tabling of the main estimates has not been closely preceded by a February budget. Instead, my colleague, the Minister of Finance, laid out the government's expenditure plan for 2001-2002 in the October 2000 Economic Statement and Budget Update.

The main estimates we are discussing today reflect that plan. All of the spending authorities sought in the main estimates are well within the expenditure framework contained in the October 2000 Economic Statement and Budget Update.

On May 17, 2001, the Finance Minister indicated that despite the recent downward revisions to economic forecasts, the budgetary strategy presented in October is still on track. This is the payoff from the government's prudent approach to budget planning.

We are continuing to follow the well-reasoned economic path that has led to Canada's recent prosperity: adopting the right balance between social and economic investments, spending, tax cuts and debt repayment.

We will continue to invest strategically and responsibly — on health, infrastructure and on programs that will create opportunities, improve our sense of individual and collective

## TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 30 mai 2001

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 18 h 17 pour examiner le Budget des dépenses déposé devant le Parlement pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002.

**Le sénateur Lowell Murray** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président:** Nous avons le plaisir d'accueillir ce soir la présidente du Conseil du Trésor, l'honorable Lucienne Robillard. Nous allons bien entendu étudier le Budget des dépenses pour l'exercice 2001-2002 que les honorables sénateurs ont également en leur possession.

La ministre est accompagnée de nos vieux amis, M. Richard Neville, sous-contrôleur général, et M. Andrew Lieff, directeur principal des Opérations des dépenses et prévisions budgétaires à la Direction de la fonction de contrôleur. Comme vous vous en souviendrez, nous avons rencontré les fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor le 13 mars pour examiner le budget supplémentaire pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001, ainsi que le 14 mars au sujet du Budget principal des dépenses de l'exercice en cours.

[*Français*]

La ministre, en guise d'ouverture, a une brève déclaration après laquelle je vais inviter les membres du comité à poser des questions et faire leurs commentaires.

**Mme Lucienne Robillard, députée, présidente du Conseil du Trésor:** Je suis heureuse d'être parmi vous en cette fin de journée pour discuter du Budget principal des dépenses du gouvernement.

Comme vous le savez, c'est la première fois que le Budget principal des dépenses n'est pas déposé immédiatement après le traditionnel budget de février. Mon collègue, le ministre des Finances, a préféré exposer le plan des dépenses du gouvernement pour 2001-2002 dans la mise à jour budgétaire et l'énoncé économique d'octobre 2000.

Le Budget principal des dépenses dont il est question aujourd'hui se veut le reflet de ce plan. Tous les pouvoirs de dépenser demandés dans le Budget principal des dépenses respectent parfaitement les limites du cadre budgétaire prévu dans la mise à jour budgétaire et l'énoncé économique d'octobre 2000.

Le 17 mai 2001, le ministre des Finances a indiqué que malgré les récentes révisions à la baisse des prévisions économiques, la stratégie budgétaire présentée en octobre est suivie. C'est là le dividende de l'approche prudente que le gouvernement a adopté à l'égard de la planification budgétaire.

Nous maintenons le cap sur la voie de la démarche économique logique et réfléchie qui a mené le Canada à sa récente prospérité: trouver le bon équilibre entre les investissements sociaux et économiques, les dépenses, les réductions d'impôt et le remboursement de la dette.

Nous continuerons de faire des investissements stratégiques et responsables dans la santé, l'infrastructure et les programmes qui créeront des débouchés, amélioreront notre sentiment de sécurité

security and promote general prosperity. You will see these priorities reflected in the estimates documents.

[English]

Perhaps I should pause for a moment and look at the Estimates process itself. As you are aware, the Main Estimates consist of several documents. The so-called “blue book” details the voted and statutory items within departments, agencies and Crown corporations. The “Report on Plans and Priorities” provides detailed qualitative information on spending plans and expected results, while the “Departmental Performance Report” focusses on actual achievements against plans. Together, these reports constitute Part III of the Estimates.

Thanks to Part III of the Estimates, we now have a more disciplined reporting structure in place that starts from key results commitments. We now have performance reports that link results to resources. We now expect each department to explain to Canadians how they are meeting government objectives, and why they are not, if that is the case.

This direct link between overall goals and individual departmental initiatives is crucial if Canadians are to have a clear sense of the government’s vision and how their tax dollars are being spent to turn that vision into reality.

Let us now turn to the numbers themselves.

[Translation]

As you are aware, the main estimates represent the bulk of the government’s expenditure plan outlined in the October Economic Statement and Budget Update.

The 2001-2002 main estimates include \$163.3 billion in budgetary spending and \$1.9 billion in non-budgetary expenditures for loans and investments for a total of \$165.2 billion.

You will note that this year’s main estimates show a growth in total spending of \$9.1 billion, or 5.8% over last year.

This does not signal a departure from past practices — we are not entering a period of carefree spending. That would not be prudent and certainly would not serve the public interest. This increase was necessary to meet the public’s changing demands and expectations.

You will note that 75 per cent of the year over year change in the main estimates relates to changes in the forecast of statutory spending.

The bulk of the \$1.9 billion in non-budgetary expenditures will be going to direct loans to students disbursed under the new Canada Student Financial Assistance Act that replaces the previous program delivered by the banks. This government has made an unequivocal commitment to the youth of this country to

individuelle et collective et favoriseront la prospérité en général. Vous verrez que le Budget principal des dépenses reflète ces priorités.

[Traduction]

Mais permettez-moi d’abord de m’arrêter un moment sur le processus budgétaire comme tel. Je ne vous apprends rien en vous disant que le Budget principal des dépenses comprend divers documents, mieux connus comme les «livres bleus», qui renferment les détails sur les crédits votés et les postes législatifs dans les ministères, les organismes et les sociétés d’État. Les Rapports sur les plans et les priorités fournissent des données qualitatives détaillées sur les plans de dépenses et sur les résultats escomptés, alors que les rapports ministériels sur le rendement portent avant tout sur les réalisations concrètes par rapport aux plans. Ensemble, ces rapports forment la Partie III du Budget des dépenses.

Grâce à la Partie III, nous avons maintenant en place une structure plus méthodique qui commence par les engagements à l’égard des résultats clés. Les rapports sur le rendement établissent maintenant un lien entre les résultats et les ressources. Nous nous attendons à ce que chaque ministère puisse expliquer aux Canadiens et aux Canadiennes comment il atteint les objectifs du gouvernement et pourquoi il ne réussit pas, si c’est le cas.

Ce lien direct entre les buts globaux et des initiatives ministérielles individuelles est crucial pour que les contribuables canadiens aient une idée claire de la vision du gouvernement et de la manière dont leurs impôts sont dépensés pour concrétiser cette vision.

Regardons les chiffres.

[Français]

Comme vous le savez, le budget principal représente la majeure partie du Plan des dépenses du gouvernement décrit dans la mise à jour budgétaire et l’énoncé économique d’octobre.

Le Budget principal de 2001-2002 comprend des dépenses budgétaires de 163,3 milliards de dollars ainsi que des dépenses non budgétaires de 1,9 milliard de dollars au titre des prêts et investissements, soit un total de 165,2 milliards de dollars.

J’attire votre attention sur le fait que le budget principal de cette année révèle une hausse de 5,8 p. 100 des dépenses totales par rapport à l’an dernier, soit 9,1 milliards de dollars.

Il ne s’agit ni d’un écart par rapport à nos pratiques antérieures ni d’un signe avant-coureur du début d’une période de dépenses débridées. Nous engager dans cette voie ne serait pas prudent et, chose certaine, cela irait à l’encontre de l’intérêt public. Cette hausse s’imposait pour répondre aux attentes et aux besoins changeants du public.

Vous noterez que 75 p. 100 du changement, une année sur l’autre, dans le budget principal a trait aux changements survenus dans les dépenses législatives prévues.

La majeure partie des dépenses non budgétaires de 1,9 milliard de dollars sera affectée aux prêts directs consentis aux étudiants en vertu de la Loi fédérale sur l’aide financière aux étudiants qui remplace le programme précédemment assuré par les banques. Le présent gouvernement a pris un engagement sans équivoque à

help them get the skills they need to compete in the 21st century knowledge economy.

[*English*]

With an aging population, we are seeing an increase in the number of benefit recipients and in the average benefit rate. This is reflected in the increase of \$1.4 billion in direct transfers to individuals for Old Age Security, the Guaranteed Income Supplement and Allowance Payments for Employment Insurance.

Canadians have told us that good health care and the sustainability of the health care system is their number one priority. That is why we have seen an increase of \$3.8 billion for the Canada Health and Social Transfer Payments to the provinces.

The remaining year over year change in the Main Estimates relates to increases in direct program spending, the majority of which is appropriated annually.

Canadians have told us their priorities and we have listened. As you can see, we are investing appropriately.

We are investing in areas like National Defence — an increase of \$507 million — as well as innovation and research through investment initiatives like the Canada Research Chairs Program — \$120.5 million. We will invest \$360 million for the new Infrastructure Canada Program this year on clean water, roads, sewers and cultural and recreational facilities. This program will have a tangible impact on the quality of life in communities across this country.

I should point out that, as a result of sound financial management, we are also seeing substantial savings. We have, for example, managed a \$300 million reduction in interest and service costs associated with the public debt.

[*Translation*]

As you are aware, I tabled the main estimates on behalf of the government. As President of the Treasury Board, however, there are certain expenditures that are particularly relevant to my own area of jurisdiction.

The 2001-2002 main estimates for the Treasury Board Secretariat amount to almost \$2.1 billion. This is an increase of \$344.2 million over last year.

It is useful to distinguish between the expenditures on TBS requirements and those requirements related to a series of central votes designed to meet government-wide commitments. These central votes constitute the vast majority of the main estimates for TBS and cover commitments including the current round of collective bargaining, a provision for contingencies and expenditures such as public service insurance.

l'égard des jeunes Canadiens pour les aider à acquérir les compétences qui leur permettront de concurrencer dans l'économie du savoir du XXI<sup>e</sup> siècle.

[*Traduction*]

Avec le vieillissement de la population, nous constatons une augmentation du nombre de prestataires et du taux de la prestation moyenne. L'augmentation de 1,4 milliard de dollars en transferts directs à des particuliers sous forme de prestations de sécurité de la vieillesse, de supplément de revenu garanti et d'allocations versées dans le cadre de l'assurance-emploi en atteste.

Les Canadiens et les Canadiennes nous ont dit qu'ils accordaient la priorité à de bons soins de santé et à un régime d'assurance-maladie viable. C'est pourquoi nous avons vu une augmentation de 3,8 milliards de dollars dans les paiements effectués aux provinces en vertu du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux.

Le reste du changement une année sur l'autre s'explique par l'accroissement des dépenses directes des programmes, dont la majeure partie des dépenses est affectée annuellement.

Les Canadiens et les Canadiennes nous ont fait connaître leurs priorités. Nous avons écouté et, comme vous pouvez le constater, nous faisons les investissements qui s'imposent.

Nous investissons dans différents domaines tels que la défense nationale — majoration de 507 millions de dollars — ainsi que dans l'innovation et la recherche par le biais d'initiatives telles que le Programme des chaires de recherche du Canada — 120,5 millions de dollars. Nous investirons 360 millions de dollars dans le nouveau programme Infrastructure Canada pour des routes, de l'eau potable, des égouts, et des installations culturelles et récréatives. Ce programme aura une incidence tangible sur la qualité de vie des collectivités partout au pays.

J'aimerais faire remarquer que, grâce à une saine gestion financière, nous avons réalisé des économies non négligeables. Par exemple, nous avons réduit de 300 millions de dollars les intérêts et les coûts de services de la dette publique.

[*Français*]

Vous savez tous que j'ai déposé le Budget principal des dépenses au nom du gouvernement. Or, en ma qualité de présidente du Conseil du Trésor, je dois néanmoins justifier certaines des dépenses qui se rapportent à mon propre domaine de compétence.

Le Budget principal du secrétariat du Conseil du Trésor pour 2001-2002 s'élève à presque 2,1 milliards de dollars, soit 344,2 millions de dollars de plus que le précédent.

Il me semble utile de faire une distinction entre les dépenses liées aux besoins du secrétariat du Conseil du Trésor et celles qui ont trait à une série de crédits centraux destinés à donner suite aux engagements pangouvernementaux. Ces crédits comptent pour la plus grande partie du Budget principal des dépenses du secrétariat du Conseil du Trésor et couvrent les engagements incluant l'actuelle ronde des négociations collectives, une provision pour éventualités et d'autres dépenses comme l'assurance de la fonction publique.

You will have no doubt noticed that there was a \$13.2 million increase in operating expenditures at the Treasury Board Secretariat. The Secretariat has been growing, in terms of both the number of employees and the duties we are being called upon to perform. Our role as the management board of government is bringing new demands and pressures that simply cannot be met without additional funding. We are, for example, responsible for several key government-wide initiatives such as Government Online and Infrastructure Canada.

In vote 10, we have seen an increase of \$29.2 million for many of these government-wide initiatives. The bulk of this, \$20 million, will be going to the Government Online project to help us meet our goal of having key government services online by 2004.

[English]

We are also responsible for working with departments on a variety of other ongoing activities such as modernizing comptrollership practices government-wide and improving the quality of government services delivered to Canadians. The management board is also working on modernizing the way that the public service is run, which is an essential priority now.

We continue to move forward with the realization of the commitments we have made in the government's management framework "Results for Canadians." We are becoming more citizen-focussed, values-driven, results-oriented and committed to responsible spending.

Mr. Chairman, honourable senators, when you look at the Main Estimates as a whole, and when you look at where the money is being invested, I think that it is clear that we are on the right track. We will continue to invest in the priorities that matter most to Canadians and we will continue to improve the quality of life for everyone.

Let me say, again, how pleased I am to be here this afternoon with you. I should point out that the big priority for the secretariat, as we modernize management practices, is to ensure greater transparency to the public and parliamentarians. We are making a conscious effort to improve the information that is available to you.

I would now very much welcome any questions that you might have. My colleagues and I will be pleased to answer your questions or listen to your comments.

**The Chairman:** Thank you, Madam Minister. For the record, can you tell us when you expect to bring in the first set of sops?

**Ms Robillard:** We do not have a particular date, but usually it is during the fall. I imagine this year it will be the same.

**The Chairman:** Thank you.

Vous avez sans doute remarqué l'augmentation de 13,2 millions de dollars dans les dépenses de fonctionnement du secrétariat du Conseil du Trésor. Le secrétariat a connu une période de croissance: le nombre de ses employés a augmenté et il est maintenant appelé à exécuter de nouvelles fonctions. Son rôle de conseil de gestion du gouvernement crée de nouvelles demandes et exerce des pressions qui ne sauraient tout simplement être comblées sans l'apport de fonds supplémentaires. Par exemple, nous sommes chargés de diverses initiatives pangouvernementales d'envergure comme le dossier du Gouvernement en direct et le Programme infrastructure Canada.

La majoration de 29,2 millions de dollars du crédit 10 servira à couvrir ces nombreuses initiatives pangouvernementales. La majeure partie de ce montant, soit 20 millions de dollars, ira au projet Gouvernement en direct pour nous aider à atteindre le but que nous nous sommes fixé, d'offrir en direct les principaux services gouvernementaux d'ici 2004.

[Traduction]

Nous devons aussi collaborer avec les ministères dans le cadre d'une foule d'autres entreprises permanentes comme la modernisation des pratiques de la fonction de contrôleur à l'échelle du gouvernement et l'amélioration de la qualité des services gouvernementaux offerts à la population canadienne. Bien entendu, le conseil de gestion s'efforce aussi de moderniser le fonctionnement de la fonction publique, une priorité incontournable à l'heure actuelle.

Nous continuons d'essayer de concrétiser les engagements que nous avons pris dans le cadre de gestion du gouvernement, «Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes». Nous nous sommes plus que jamais axés sur les citoyens, les valeurs et les résultats, et déterminés à dépenser judicieusement.

Monsieur le président, honorables sénateurs, si vous examinez le Budget principal dans son ensemble pour voir où l'argent est investi, je crois que vous verrez qu'il est évident que nous sommes sur la bonne voie. Nous continuons à investir dans les priorités qui tiennent le plus à cœur aux Canadiens et aux Canadiennes et à améliorer la qualité de vie de tous.

Permettez-moi encore de vous dire à quel point je suis heureuse d'être parmi vous cet après-midi. J'aimerais souligner que le Secrétariat accorde la priorité à la modernisation de ses pratiques de gestion afin d'assurer une plus grande transparence tant pour le public que pour les parlementaires. Nous faisons un effort conscient pour vous fournir de l'information de meilleure qualité.

Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions. Mes collègues et moi-même nous ferons un plaisir de répondre à vos questions ou d'écouter vos observations.

**Le président:** Merci, madame la ministre. Pouvez-vous nous dire quand vous comptez présenter la première série de budgets supplémentaires?

**Mme Robillard:** Nous n'avons pas encore fixé de date, mais c'est généralement à l'automne. Je suppose que ce sera la même chose cette année.

**Le président:** Merci.

**Senator Kinsella:** I wish to begin by complimenting the minister on the initiative in the area of modernizing management practices in the public service. Not only parliamentarians, but also our excellent public servants who we are fortunate to have in Canada were willing participants in that process. Canadians, by and large, are proud of the professionalism of our very modern public service.

Do you have an idea as to how much money will be spent this year on the process of modernizing management practices?

**Ms Robillard:** With all the different activities that we have on the side of controllership — with financial information strategy, the internal audit operation — I would say approximately \$100 million, but that will have to be checked in detail.

**Senator Kinsella:** There are a number of discrete activities already planned for which estimated expenditures have been earmarked in the secretariat?

**Ms Robillard:** Yes.

**Mr. Richard Neville, Deputy Comptroller, Treasury Board of Canada:** Yes, that is correct.

**Senator Kinsella:** I was also pleased that it was mentioned that we are becoming more citizenship-focussed and values-driven. Will one of the pillars of the modernization of management practices be on the exercise of promoting ethics and values in our public service?

**Ms Robillard:** Yes.

**Senator Kinsella:** One dimension of the discussions with members of this committee of the Senate who have been studying the issue of legislation to deal with the problems associated with whistle-blowing. The minister might be aware that this committee received an order of reference from the Senate concerning Bill S-6. This committee studied it in detail and made some technical amendments to it; it is now standing at third reading in the Senate. The reason it is standing at third reading is that it has been moved that the debate does not commence in deference to your excellent initiative, part of which we understand will be giving some focus to the matter of whistle-blowing. Perhaps you could share with this committee where you are with that initiative.

**Ms Robillard:** It is correct to state that in the last year we have put some effort into the values and ethical framework. Some years ago we received a very good report from Mr. John Tait and from there we worked on the framework of values undertaken.

We have created an office on values and ethics to help departments have a good framework to appoint some deputy ministers as champions of values and ethics in the system. We have done a great deal.

However, it was clear to me to the Auditor General that at we lacked a mechanism for supporting those values and ethics for our employees who were concerned about some wrongdoing in the system and that we should have a very clear mechanism for whistle-blowing. To my surprise, we did not have any policy on that, although we at the secretariat of Treasury Board have a lot of policy for our employees. I am thinking as an example of the

**Le sénateur Kinsella:** Je voudrais d'abord féliciter la ministre de l'initiative visant à moderniser les pratiques de gestion au sein de la fonction publique. Non seulement les parlementaires, mais également les excellents fonctionnaires que nous avons la chance d'avoir au Canada ont participé volontairement à ce processus. La plupart des Canadiens sont fiers du professionnalisme de notre fonction publique très moderne.

Avez-vous une idée du montant d'argent qui sera consacré cette année à la modernisation des pratiques de gestion?

**Mme Robillard:** Compte tenu de toutes les activités différentes se rapportant à la fonction de contrôleur, aussi bien la stratégie d'information financière que la vérification interne, je dirais que la dépense se chiffrera aux environs de 100 millions de dollars, mais c'est à vérifier.

**Le sénateur Kinsella:** Vous avez déjà prévu un certain nombre d'activités discrètes pour lesquelles vous avez prévu des dépenses sur le budget du Secrétariat?

**Mme Robillard:** Oui.

**M. Richard Neville, sous-contrôleur général, Secrétariat du Conseil du Trésor:** Oui, c'est exact.

**Le sénateur Kinsella:** Je me réjouis également de vous entendre dire que nous sommes davantage axés sur les citoyens et les valeurs. La modernisation des pratiques de gestion va-t-elle notamment reposer sur la promotion de l'éthique et des valeurs au sein de la fonction publique?

**Mme Robillard:** Oui.

**Le sénateur Kinsella:** Les membres de ce comité sénatorial ont étudié le projet de loi portant sur les problèmes associés à la dénonciation. La ministre sait peut-être que notre comité a reçu un ordre de renvoi du Sénat concernant le projet de loi S-6. Nous l'avons étudié en détail et proposé quelques amendements de forme. Le projet de loi attend d'être étudié en troisième lecture au Sénat. Si le débat en troisième lecture a été différé, c'est en raison de votre excellente initiative dont certains éléments portent sur la question de la dénonciation. Peut-être pourriez-vous nous dire où en est cette initiative.

**Mme Robillard:** Il est exact que, l'année dernière, nous avons mis l'accent sur les valeurs et l'éthique. Il y a quelques années, nous avons reçu un excellent rapport de M. John Tait à partir duquel nous avons entrepris notre initiative sur les valeurs et l'éthique.

Nous avons créé un bureau des valeurs et de l'éthique pour aider les ministères à nommer des sous-ministres comme champions des valeurs et de l'éthique au sein de la fonction publique. Nous avons beaucoup travaillé.

Toutefois, il était clair, aux yeux du vérificateur général, que nous n'avions pas de mécanisme pour appuyer ces valeurs et cette éthique aux yeux de nos employés qui s'inquiétaient devant certaines irrégularités et que nous devons nous doter d'une politique parfaitement claire à l'égard des dénonciations. À ma grande surprise, nous n'avions pas de politique de ce genre même si le Secrétariat du Conseil du Trésor a de nombreuses politiques



harassment policy that we have for our employees. We did not have any specific policy on wrongdoing and whistle-blowing, so we worked on that policy and we are almost at the point of finalizing it. I can imagine that in the near future I will be able to say more about it and to announce it to our employees.

**Senator Kinsella:** We are delighted that the government is developing a policy framework to deal with whistle-blowing. Within that framework do you envisage that your proposal will be consistent with the platform of the government in the first red book where you committed to the people of Canada that, if elected, whistle-blowing legislation would be introduced?

**Ms Robillard:** Right now, we are looking more at the policy than the legislation. It was also clear in the Auditor General's report that we should look at legislation as the last recourse. The Auditor General stated clearly and correctly that we did not have any policy right now in the system. Therefore, the approach that we are envisioning right now is more to implement a policy and to evaluate the policy after a certain time before thinking about the legislation.

**Senator Kinsella:** The government has incorporated the principle of whistle-blowing in certain pieces of legislation that have come before Parliament in the last couple of years, such as the environmental bill and there is also currently another bill before Parliament. If it is government policy to have whistle-blowing provisions in specific statutes, would it not be consistent for the government to have an overarching whistle-blowing act similar to Bill S-6?

**Ms Robillard:** I do not see that as a consistent approach here. The most important thing is to include that whistle-blowing policy in the general framework of values and ethics. For me what is most important is that we promote values and ethics in the system, at the same time giving a clear mechanism to our employees also for whistle-blowing without any negative impact on them and on their career. I think the policy approach within that framework of values and ethics is the best one.

**Senator Kinsella:** How would a policy statement, or policy of the Treasury Board or line agencies or departments be able to provide statutory or legal protection against retaliation taken by the employer against an employee who whistle-blowers?

**Ms Robillard:** Perhaps it is premature for me to go into detail, but I can assure you that our employees will have the protection also through the policy and with some legislation that we already have in effect.

**Senator Kinsella:** Finally on this topic, many of us are of the view that ultimate accountability should be to Parliament. This is why the Public Interest Commissioner, who would be the agent to receive the whistle-blower's complaint in Bill S-6 adopted by this committee, at the end of the day does report to Parliament. Will your policy have a provision that, at the end of the day, it is reported to Parliament? We know that there will be a serious debate in the country on the ethics counsellor. Some argue that the ethics counsellor should be reporting to Parliament, and others

pour ses employés. Par exemple, nous avons une politique à l'égard du harcèlement. Mais nous n'avions pas de politique à l'égard des irrégularités et des dénonciations et c'est pourquoi nous avons entrepris d'en élaborer une et nous sommes en train d'y mettre la dernière main. Je serai sans doute, prochainement, en mesure de vous en dire plus et de l'annoncer à nos employés.

**Le sénateur Kinsella:** Nous sommes ravis de voir que le gouvernement élabore une politique au sujet de la dénonciation. Pensez-vous que vos propositions correspondront à ce que le gouvernement avait promis dans son premier livre rouge dans lequel il s'était engagé, envers les Canadiens, à déposer un projet de loi sur la dénonciation s'il était élu?

**Mme Robillard:** Pour le moment, nous nous intéressons davantage à la politique qu'au projet de loi. Il ressortait clairement du rapport du vérificateur général que nous devrions légiférer en dernier ressort. Le vérificateur général a déclaré, à juste titre, que nous n'avions aucune politique à cet égard. Par conséquent, nous envisageons davantage pour le moment de mettre en oeuvre une politique et de l'évaluer après un certain temps avant de penser à légiférer.

**Le sénateur Kinsella:** Le gouvernement a intégré le principe de la dénonciation dans certains projets de loi qui ont été soumis au Parlement ces dernières années, par exemple dans le projet de loi sur l'environnement et une autre mesure que le Parlement examine actuellement. Si le gouvernement a pour politique d'intégrer des dispositions prévoyant la dénonciation dans certaines lois, ne serait-il pas logique qu'il propose une loi d'application générale à cet égard, dans la même veine que le projet de loi S-6?

**Mme Robillard:** Je ne pense pas que ce soit nécessairement logique. Le plus important est d'inclure la politique concernant la dénonciation dans notre initiative sur les valeurs et l'éthique. Le plus important, selon moi, c'est de promouvoir les valeurs et l'éthique dans la fonction publique tout en donnant également à nos employés les moyens de dénoncer les irrégularités sans que cela n'ait de répercussion négative sur eux ou leur carrière. L'adoption d'une politique dans le cadre de l'initiative sur les valeurs et l'éthique me paraît être la meilleure solution.

**Le sénateur Kinsella:** En quoi un énoncé de politique ou une politique du Conseil du Trésor ou des divers organismes ou ministères protégerait-il légalement contre les représailles de son employeur un employé qui dénoncerait une irrégularité?

**Mme Robillard:** Il serait peut-être prématuré de ma part d'entrer dans les détails, mais je peux vous assurer que nos employés seront également protégés par cette politique et certaines dispositions législatives déjà en vigueur.

**Le sénateur Kinsella:** Pour conclure sur le même sujet, nous sommes nombreux à penser que la responsabilité ultime doit incomber au Parlement. C'est pourquoi le Commissaire de l'intérêt public, qui serait chargé, aux termes du projet de loi S-6 que notre comité a adopté, de recevoir les plaintes des dénonciateurs, fera rapport au Parlement. Votre politique prévoirait-elle la présentation d'un rapport au Parlement? La question du conseiller en éthique suscite la controverse. Certains estiment que le conseiller en éthique devrait faire rapport au Parlement tandis

argue that he can report to a member of the ministry. What will your policy say in that regard?

**Ms Robillard:** The policy will be very clear about the mechanism presented to our employees, first within their own departments. If they are not satisfied there will be a possibility to address the issue with a third party and the policy that we are looking for will ensure that parliamentarians are informed about what is going on here.

**Senator Kinsella:** Perhaps I could ask one short question on a different topic. I am interested in the Canada Student Financial Assistance Act. You did point out in your presentation that the bulk of the \$1.9 billion in non-budgetary expenditures will go to direct loans to students disbursed under that act.

Will there be costs in this fiscal year associated with the banks leaving? What is happening to the guarantees that were given to the financial institutions? Are there other costs associated with the banks leaving this field?

**Ms Robillard:** My understanding is that those costs are part of the \$1.9 million that I pointed out. This is part of the new system because we no longer have agreements with the banks.

**Mr. Andrew M. Lieff, Senior Director, Expenditure Operations and Estimates Division:** The \$1.9-billion non-budgetary expenditure represents the value of the loans that we will be writing that are now on our books as opposed to those of the banks. There are also budgetary estimates related to administration and other such costs that are similar to the costs we had in the past.

**Senator Banks:** With respect to whistle-blowing, you said a moment ago that you thought it would be a good idea if policy preceded legislation. Do you mean by that that you will test the policy to see how it works out and that there will then be legislation in which that policy would be cast in stone?

**Ms Robillard:** The tradition in the public service is that when we have a problem in the system we try to use the policy approach. That has worked well. I will again refer to the anti-harassment policy that we have for our employees. You can ask our employees whether they are satisfied with that policy.

When we have been concerned about the well-being of our employees, we have tried to find a mechanism in the system to deal with that. This is in line with the tradition of the public service in Canada. Our first reaction is not to think about legislation because there are many issues to be addressed in the workplace with our employees. The policy approach is more in line with what we are doing in the public service.

I have looked at what has been done in other countries where they have chosen to proceed with legislation and at why they have chosen to do so. In my opinion, there is not a big crisis in the public service about whistle-blowing or abuse, although it happens. There is wrongdoing some times.

In some of the cases that have gone to court, judges have stated very clearly that they find it strange that there is no mechanism or clear policy for our employees in the system. That is why we are

que d'autres considèrent qu'il peut faire rapport à un membre du Conseil des ministres. Que dira votre politique à ce sujet?

**Mme Robillard:** La politique sera très claire quant au mécanisme que nous offrirons à nos employés, d'abord au sein de leurs propres ministères. S'ils ne sont pas convaincus, ils pourront aborder la question avec un tiers et notre politique fera en sorte que les parlementaires seront informés de ce qui se passe.

**Le sénateur Kinsella:** Je pourrais peut-être poser une brève question sur un sujet différent. Je m'intéresse à la Loi sur l'aide financière aux étudiants. Vous avez dit que la majeure partie des dépenses non budgétaires de 1,9 milliard de dollars sera affectée aux prêts consentis aux étudiants.

Les coûts prévus pour cet exercice sont-ils associés au fait que les banques abandonnent ce programme? Qu'advient-il des garanties qui avaient été données aux institutions financières? Y a-t-il d'autres coûts associés au départ des banques?

**Mme Robillard:** Si j'ai bien compris, ces coûts sont inclus dans le montant de 1,9 milliard de dollars dont j'ai parlé. Cela fait partie du nouveau système étant donné que nous n'avons plus d'ententes avec les banques.

**M. Andrew M. Lieff, directeur principal, Division des opérations des dépenses et des prévisions budgétaires:** Les dépenses non budgétaires de 1,9 milliard de dollars représentent la valeur des prêts qui sont maintenant inscrits dans nos livres plutôt que dans ceux des banques. Il y a aussi des prévisions budgétaires reliées aux frais d'administration et autres frais semblables aux dépenses que nous faisons par le passé.

**Le sénateur Banks:** En ce qui concerne la dénonciation, vous avez dit tout à l'heure qu'il serait souhaitable d'adopter une politique avant un projet de loi. Voulez-vous dire que vous allez voir si cette politique donne des résultats et que vous allez ensuite l'intégrer dans une loi?

**Mme Robillard:** Quand nous constatons un problème dans la fonction publique, nous cherchons d'abord à le résoudre au moyen d'une politique. Cette méthode a donné de bons résultats. Je vous citerai de nouveau l'exemple de la politique que nous avons adoptée contre le harcèlement. Vous pouvez demander à nos employés s'ils en sont satisfaits.

Lorsque nous nous sommes souciés du bien-être de nos employés, nous avons essayé de trouver un mécanisme pour répondre à leurs besoins. C'est conforme à la tradition en vigueur dans la fonction publique canadienne. Notre première réaction n'est pas de légiférer, parce qu'il y a de nombreux problèmes à régler dans le milieu de travail. L'adoption d'une politique correspond davantage à notre façon de procéder habituelle.

J'ai examiné ce qui se passe dans les autres pays où l'on a choisi de légiférer en me penchant sur les raisons de leur choix. À mon avis, la dénonciation ou les irrégularités ne posent pas un problème énorme dans la fonction publique, même si ce sont des choses qui arrivent. Il y a parfois des irrégularités.

Dans certaines des causes qui sont allées devant les tribunaux, les juges ont très clairement déclaré qu'ils trouvaient curieux que la fonction publique n'ait pas de mécanisme ou de politique

of the opinion that we are better to use the policy approach. We revise policies on an ongoing basis to ensure that they are effective. We are currently revising our anti-harassment policy. We are doing that in consultation with all of our partners — including the unions. We will first implement the policy and then evaluate it. I cannot tell you how the policy will be evaluated in a year or two. At that time, we will see whether we need legislation to oblige everyone to comply with the policy.

As I have said, we have succeeded in dealing with other matters that are very important to our employees without using legislation.

**Senator Banks:** An uneducated and inexperienced person such as I, looking at this from the outside, would say that it would be easy for a government — and particularly a successive government — to change a policy. It is more difficult — although not impossible — to change legislation. If, after having tried out a policy and worked out the kinks, would it not be a good flag waver, at the very least, to enshrine that in legislation?

On the same subject, we have heard in this committee that there are fairly substantial numbers of employees in the public service of Canada who are not covered by the provisions of the Public Service Employment Act. This act governs promotion and protection in some respects of what we used to call civil servants. For example, employees of Parks Canada and of the new revenue agency and the management policies of those agencies are not subject to the provisions of the public service legislation.

Would your policy, and any act which might enshrine your policy, apply to all public servants or would there be any exemption from it in the same way that there is from the Public Service Employment Act that governs some government employees?

**Ms Robillard:** There is much interest in this future policy, Mr. Chairman. Perhaps when we announce it you should invite me back to talk about the details of it. It is premature for me to go into details today.

You ask a very good question. Many people do not realize that the Treasury Board is not the employer of workers in some agencies. We have some separate employers or “distinct” employers. You mentioned Parks Canada and the revenue agency. Other examples are the Canadian Food Inspection Agency and the Auditor General’s office. Many agencies are not part of the public service per se or under the umbrella of the Treasury Board. They are distinct employers. They are responsible for their human resources regimes and management. They can have their own policies and their own rules. The human resources policies that we have at Treasury Board do not apply systematically to the distinct or separate employers.

clairement établie à cet égard. Voilà pourquoi nous estimons préférable d’adopter une politique. Nous révisons nos politiques régulièrement pour nous assurer de leur efficacité. Nous sommes en train de réviser actuellement notre politique contre le harcèlement. Nous le faisons en consultant tous nos partenaires, y compris les syndicats. Nous commencerons par mettre en oeuvre cette politique après quoi nous l’évaluerons. Je ne peux pas vous dire comment elle sera évaluée dans un an ou deux. Nous verrons alors si nous avons besoin de légiférer pour obliger tout le monde à s’y conformer.

Comme je l’ai dit, nous avons réussi à résoudre d’autres problèmes très importants pour nos employés sans avoir à légiférer.

**Le sénateur Banks:** Une personne aussi peu informée et expérimentée que moi se dirait qu’un gouvernement, et surtout un des gouvernements qui vous succédera — pourrait facilement modifier une politique. Il serait plus difficile, même si ce n’est pas impossible, de modifier une loi. Après avoir essayé une politique et l’avoir testée, ne serait-il pas important d’envoyer un message en intégrant cette politique dans une loi?

Toujours sur la même question, nous avons entendu dire qu’un assez bon nombre d’employés de la fonction publique canadienne n’étaient pas couverts par les dispositions de la Loi sur l’emploi dans la fonction publique. Cette loi régit l’avancement et la protection de ceux que nous appelions autrefois les employés du service civil. Par exemple, les employés de Parcs Canada et de la nouvelle agence du revenu ainsi que les politiques de gestion de ces organismes ne sont pas assujettis aux dispositions de la Loi sur la fonction publique.

Votre politique, de même que toute loi dans laquelle elle pourrait être intégrée, s’appliquerait-elle à tous les fonctionnaires ou certains employés en seraient-ils exemptés comme c’est le cas pour la Loi sur l’emploi dans la fonction publique?

**Mme Robillard:** Monsieur le président, cette future politique suscite beaucoup d’intérêt et peut-être, lorsque nous l’annoncerons, voudrez-vous m’inviter à revenir ici pour vous en donner les détails. Cela dit, il serait prématuré que je le fasse aujourd’hui.

Cette question est fort bonne. Beaucoup de gens ne se rendent pas compte que le Conseil du Trésor n’est pas l’employeur dans certaines agences. Nous avons en effet des employeurs que nous appelons «distincts». Vous avez mentionné le cas de Parcs Canada et celui de l’Agence canadienne du revenu. Il y a également l’Agence canadienne d’inspection des aliments et le Bureau du vérificateur général. De nombreuses agences ne font pas partie à proprement parler de la fonction publique ou ne relèvent pas du Conseil du Trésor car ce sont des employeurs distincts. Ce sont elles qui établissent leurs propres régimes et politiques de gestion en matière de ressources humaines. Elles peuvent donc avoir leurs propres politiques et leurs propres règlements. Les politiques relatives aux ressources humaines qui émanent du Conseil du Trésor ne s’appliquent donc pas systématiquement aux employeurs distincts.

Under a new policy, we usually exchange ideas with these employers. We tell them what we are doing. We encourage them to implement such policies in their organization if they have not already done so. We do that for all matters.

**Senator Banks:** Is it possible that the policy that you will introduce some time in the near future might not apply to large numbers of employees of different kinds of the Government of Canada?

**Ms Robillard:** It could be that they would have to adopt their own policy on the matters.

[Translation]

**Senator Bolduc:** My colleague put forward a bill, and based on my experience, it is a good bill. However, I am surprised to see that Treasury Board is reticent about it.

The bill provides for remaining within the system. That is very important to understand. We are not in the United States here, this is Canada. The idea was to keep this within the confines of the public administration as such without going through someone independent. All kinds of people made all kinds of offers, and people said they wanted an independent examiner. That was not what we wanted. We want someone inside the system, that is why we were proposing a Public Service commissioner for the role. Otherwise, you cannot judge the conduct of your managers. I have nothing against Treasury Board managers, they are good people — I know, I was one of them — but it is not in their interest to recommend outsiders. I do not blame them. It is for you, as president and minister responsible, to analyze that. It is important to protect government employees who would like to blow the whistle on a manager whose conduct is improper. I am sure that, had we had such legislation, we could have avoided the mistakes, for example, at Human Resources Development Canada. You cannot judge now because this is no longer an issue. Obviously, there is some unacceptable conduct at the senior level of the Public Service. There are 2,000 people in the Public Service, some of whom are currently not talking because they do not feel protected. My comments are based on my many years of experience. Think twice before you reject it.

The attitude of your staff disappointed us. We are not blaming them, they are entitled to express their opinion, but this type of issue should not be taken lightly. That is my opinion.

**Ms Robillard:** Quite honestly, when I first heard about this legislation, I was very surprised. I could hardly believe that the Public Service of Canada had come to this, to the point that we needed legislation so honest employees with knowledge of improprieties in the system would be protected when they blew the whistle. I was bowled over the first time I heard about this legislation. I cannot believe that we are unable, within the system itself, to solve this problem with remedial mechanisms not just in the department where the problems occur, but outside too.

Dans le cas d'une nouvelle politique, nous nous livrons généralement à un échange d'idées avec ces employeurs distincts et nous leur disons ce que nous faisons. Nous les encourageons également à mettre en oeuvre ces politiques chez eux s'ils ne l'ont pas encore fait. C'est ce que nous faisons dans tous les cas de figure.

**Le sénateur Banks:** Est-il possible que la politique que vous allez implanter d'ici quelque temps ne s'applique pas à un grand nombre d'employés de toutes sortes de catégories qui travaillent pour le gouvernement canadien?

**Mme Robillard:** Il se pourrait fort bien que leurs employeurs aient à adopter leurs propres politiques en l'occurrence.

[Français]

**Le sénateur Bolduc:** Mon collègue a proposé un projet de loi et d'après mon expérience, il s'agit d'un bon projet de loi. Cependant, je suis surpris de voir les réticences du Conseil du Trésor à ce sujet.

Dans le projet de loi, on est resté à l'intérieur du système. C'est très important de le comprendre. On n'est pas aux États-Unis ici, on est au Canada. On a essayé de ramener cela à l'intérieur du giron de l'administration publique comme telle sans passer par quelqu'un d'indépendant. On s'est fait offrir toutes sortes d'affaires par toute sorte de monde, les gens nous ont dit qu'ils voulaient un vérificateur indépendant. Ce n'était pas cela qu'on voulait. On veut quelqu'un à l'intérieur du système, c'est pour cela qu'on suggérait qu'un des commissaires de la fonction publique ait ce rôle. Si vous n'avez pas cela, vous ne pouvez pas juger les comportements de vos cadres. Je n'ai rien contre les cadres du Conseil du Trésor, c'est du bon monde — je le sais, j'ai rempli ces fonctions— mais ils n'ont pas intérêt à vous recommander des gens de l'extérieur. Je ne les blâme pas. C'est à vous, en tant que présidente et ministre responsable, d'analyser cela. Il est important de protéger des fonctionnaires qui voudraient dénoncer un cadre qui se comporte d'une façon incorrecte. Je suis convaincu que cela aurait évité des erreurs, par exemple, au ministère du Développement des ressources humaines si on avait eu un tel projet de loi. Vous ne pouvez pas juger maintenant parce que la question ne se présente pas. C'est sûr qu'il y a des comportements non acceptables dans la haute fonction publique. Il y a 2 000 personnes à l'intérieur de la fonction publique, il y en a qui, actuellement, ne parlent pas parce qu'ils ne se sentent pas protégés. Je base mes propos sur mes nombreuses années d'expérience. Pensez-y comme il faut avant de refuser cela.

L'attitude de votre personnel nous a déçus. On ne les blâme pas, ils ont le droit de donner leur opinion, mais on ne traite pas légèrement une question de ce genre. C'est mon avis.

**Mme Robillard:** La première fois, très honnêtement, que j'ai entendu parler d'une telle législation, j'ai été très surprise. Je n'osais pas croire que nous en étions rendus là dans le système de la fonction publique canadienne, c'est-à-dire d'être obligés d'avoir une législation pour permettre à un honnête employé, qui a connaissance de faits fautifs dans le système, d'avoir de la protection pour être capable de dénoncer ces faits. J'étais renversée la première fois que j'ai entendu parler d'une telle législation. Dans le système même, je ne peux pas croire qu'on ne

**Senator Bolduc:** That is what was being proposed, an internal government mechanism, inside government generally, but not in the actual department. I was a Public Service commissioner for a number of years and heard many cases involving abusive conduct by management. Government employees were not protected in those situations. When they have a union, that is not too bad, but when there is no union, it is serious. I am not criticizing the federal Public Service; I consider it one of the best in the world.

I would point out that your policy consists of ethical rules. We are all in favour of ethical rules, but eventually someone's conduct breaks the rules, and you have to find a way to deal with that. It is important for employees to be protected; otherwise, they will not talk.

**Ms Robillard:** I do hear what you are saying. I would add that I do not completely agree with you that we would have avoided the problem at Human Resources Development Canada with such a policy. The problem at that department was of a different nature.

**The Chair:** We can come back to this when we know what your policy is.

[English]

**Senator Banks:** It is a question of arithmetic, minister. In the October update, we were told that the reduction in the cost of servicing the public debt would be \$41.7 billion. In the May update, we were told that, by virtue of prudence, the reduction in the cost of that debt servicing would be \$800 million. Do we subtract the one from the other? Do we now think that in the coming year will we have debt service costs of \$40.9 billion? Is it \$41.7 billion less \$800 million?

**Mr. Neville:** At this point, the payment to the public debt will be \$41,700,000,000.00.

**Senator Banks:** I thought that was debt service costs.

**Mr. Neville:** That is public debt charges.

**Senator Banks:** Plus interest?

**Mr. Neville:** That is what it is.

**Senator Banks:** We heard in May that we had, by means of prudence, reduced the cost of paying interest by \$800 million. Do we subtract the \$800 million we heard about in May from \$41.7 billion? Did we know about the \$800 million before the figure of \$41.7 billion was given?

puisse pas régler ce problème en ayant des mécanismes de recours non seulement dans le ministère où les choses se passent mais à l'extérieur aussi.

**Le sénateur Bolduc:** C'est ce qu'on proposait, un mécanisme à l'intérieur du gouvernement, de l'administration en général, mais pas dans le ministère même. J'ai été commissaire de la fonction publique pendant plusieurs années et j'ai beaucoup entendu de causes dans lesquelles il y a eu des comportements abusifs de la part des cadres. Les fonctionnaires n'étaient pas protégés dans ces situations. Quand ils ont un syndicat, ce n'est pas trop mal, mais quand il n'y a pas de syndicat, c'est sérieux. Je ne critique pas la fonction publique fédérale, je la considère comme une des meilleures au monde.

Je vous ferai remarquer que votre politique consistera en des règles d'éthique. On est tous pour les règles d'éthique, sauf qu'à un moment donné, il y a des gens qui ont des comportements en dehors des règles et il faut trouver un moyen d'y parer. C'est important que les employés soient protégés, autrement ils ne parleront pas.

**Mme Robillard:** Je retiens bien votre message. J'ajouterais que je suis moins d'accord avec vous lorsque vous dites qu'en ayant une politique telle quelle, on aurait évité le problème au ministère du Développement des ressources humaines. Le problème de ce ministère était d'une autre nature.

**Le président:** On aura l'occasion d'en reparler lorsque votre politique sera connue.

[Traduction]

**Le sénateur Banks:** Madame la ministre, c'est une question d'arithmétique. Dans la mise à jour du mois d'octobre, nous avons appris que la diminution du coût du service de la dette publique serait de 41,7 milliards de dollars. Dans la mise à jour du mois de mai, on nous disait que, par mesure de prudence, cette réduction ne serait que de 800 millions de dollars. Faut-il soustraire l'un de l'autre? Devons-nous maintenant penser que, pendant l'exercice à venir, le coût du service de la dette serait de 40,9 milliards de dollars? Ce qui équivaldrait à 41,7 milliards de dollars moins 800 millions de dollars?

**M. Neville:** Au moment où nous nous parlons, le service de la dette publique s'établira à 41 700 000 000 \$.

**Le sénateur Banks:** Je pensais qu'il s'agissait du coût du service de la dette.

**M. Neville:** C'est ce que coûte la dette publique.

**Le sénateur Banks:** À quoi il faut ajouter l'intérêt?

**M. Neville:** C'est ce que cela coûte.

**Le sénateur Banks:** Au mois de mai, on nous a dit que, par mesure de prudence, nous avions réduit de 800 millions de dollars les frais d'intérêt. Devons-nous soustraire ces 800 millions de dollars dont on nous a parlé en mai des 41,7 milliards de dollars? Étions-nous au courant de l'existence de ces 800 millions de dollars avant qu'on nous ait parlé des 41,7 milliards de dollars?

**Mr. Lief:** The Minister of Finance in his recent economic update has portrayed the impact of a number of different economic assumptions on both expenditures and revenues in terms of what would happen under different scenarios. For example, on the GDP growth rate, there is a change of approximately 1 per cent from what was originally forecast and overall that would have about a \$500-million impact on expenditures. Those were included in the update as examples of what was happening.

The Minister of Finance intends to come out in the fall, as usual, with an economic statement and update that will re-base program spending based on whatever is happening. Right now, economic assumptions are in a state of flux. The Main Estimates are portraying that the cost of that statutory financing is \$41.7 billion. There are factors in the economy that are working to affect that estimate. We will be reporting back on that. The minister indicated in the statement that if this kind of interest rate change happened, here is what the impact would be on those debt financing costs.

**Senator Banks:** That is what he was referring to?

**Mr. Lief:** Yes.

**Senator Banks:** In terms of the projected payment, which is still \$41.7 billion, we are dealing with numbers we heard about in October?

**Mr. Neville:** That is right.

**The Chairman:** While I do not have his text in front of me, I had thought that the minister said that the net impact of the interest rate changes since would be to shave \$800 million off of the debt service costs. If that is the case, the number that we should be assuming now is \$41.7 billion minus \$800 million, I think.

**Senator Banks:** If you happen to have the printed version of the update, it is on page 56. You might tell us what the minister said.

**Mr. Lief:** I am trying to explain that the current average forecast would see an \$800 million reduction in that cost if that is what eventually happens, but things are changing. There will be a full update on all of the expenditure programs affected by economic assumptions, including the debt.

The minister has talked about changes in GDP growth, and that would have a change and he has given examples. He has talked about changes for interest rates, which would see a reduction of \$800 million in debt financing costs. If the assumptions hold, then by the time of the fall update, we will be showing the impact of those changes in the Supplementary Estimates.

**Senator Banks:** Generally then, despite whatever might have happened between October and May, we will now talk about Estimates based on what the wisdom was in October?

**M. Lief:** Dans sa dernière mise à jour sur la situation économique, le ministre des Finances a exposé l'impact de plusieurs hypothèses économiques différentes à la fois sur les dépenses et les recettes de l'État en précisant ce que donneraient différents scénarios. Ainsi, pour ce qui est de la croissance du PIB, les prévisions initiales ont été modifiées d'environ 1 p. 100, ce qui, au bout du compte, aurait un impact de 500 millions de dollars environ sur les dépenses publiques. Ces chiffres ont été intégrés à la mise à jour à titre d'exemple.

Cet automne, le ministre des Finances a l'intention, comme il en a l'habitude, de faire un exposé économique et de fournir une mise à jour qui recadreront les dépenses de programmes en fonction de l'évolution de la situation. Pour l'instant, les hypothèses économiques sont mouvantes. Selon le Budget principal des dépenses, le coût de ce financement prévu par la loi représente 41,7 milliards de dollars. Il y a, dans l'économie, certains facteurs qui viennent infléchir ce chiffre. Nous reviendrons vous faire le point à ce sujet. Le ministre a dit dans son exposé que si les taux d'intérêt venaient à changer dans tel ou tel sens, voilà ce que cela signifierait pour le service de la dette.

**Le sénateur Banks:** C'est de cela qu'il voulait parler?

**M. Lief:** Oui.

**Le sénateur Banks:** Pour en revenir au paiement prévu, qui demeure de 41,7 milliards de dollars, nous tablons sur les chiffres qui nous ont été donnés en octobre, n'est-ce pas?

**M. Neville:** C'est bien cela.

**Le président:** Même si je n'ai pas ce texte sous les yeux, je pense qu'en réalité, le ministre a dit que l'impact net de l'évolution des taux d'intérêt survenue depuis lors serait de réduire de 800 millions de dollars ce que coûte le service de la dette. Si c'est bien le cas, nous devons à ce moment-là supposer qu'il s'agira de 41,7 milliards de dollars moins 800 millions de dollars.

**Le sénateur Banks:** Si vous avez le texte de la mise à jour, cela se trouve à la page 56. Vous pourriez nous dire ce que le ministre a dit.

**M. Lief:** J'essaie de vous expliquer que les prévisions moyennes qui ont cours actuellement feraient état d'une réduction de 800 millions de dollars du service de la dette si les choses se concrétisent, mais la situation reste mouvante. Il y aura une mise à jour complète concernant toutes les dépenses de programmes affectées par les hypothèses économiques, y compris le service de la dette publique.

Le ministre a également parlé de l'évolution du taux de croissance du PIB, ce qui aurait également des répercussions, et il en a donné des exemples. Il a mentionné des modifications aux taux d'intérêt, ce qui donne une réduction de 800 millions de dollars du service de la dette. Si les hypothèses se concrétisent, nous pourrions répercuter ces changements dans les budgets supplémentaires au moment de la mise à jour d'automne.

**Le sénateur Banks:** Mais dans l'ensemble, peu importe ce qui pourrait être survenu entre octobre et mai, nous parlons du budget composé à partir des éléments d'information disponibles en octobre, n'est-ce pas?

**Mr. Lieff:** For the Main Estimates, which were tabled in February, yes.

**Senator Banks:** Thank you.

**The Chairman:** I am slightly incredulous. What is the significance of the economic update brought down in May by the Minister of Finance? You are telling us these numbers mean that if the projections are borne out, yes, that is the number. Meanwhile, the number, as far as you are concerned, is still \$41.7 billion. Therefore, you do not take the \$800 million seriously at all, and I suppose we ought not.

**Mr. Neville:** Mr. Chairman, if we can put in perspective, the May 2001 economic update did not have an impact on the 2001-02 Main Estimates themselves, or the supply bill before the House. It also did not imply any revisions to planned budgetary spending at this time. There were some impacts proposed in terms of what could happen, and those would be reflected depending on the results in the fall. For purposes of the Main Estimates as tabled, there is no impact at this time.

**The Chairman:** I will not press the point. Others may wish to, but the table I am looking at talks about impact of changes in economic assumptions on budgetary surplus, and its impact from changes in real output, GDP price, interest rates and then net impact. There is nothing hypothetical in the wording that is used to describe these projections.

**Mr. Lieff:** Mr. Chairman, perhaps I can back up a bit and point out that in the Main Estimates, and in the Estimates as a whole, there are two types of approvals or authorities at which Parliament is looking. One is the authorities that Parliament has previously passed in legislation for the major transfers and financing debt, and the other is the formula for financing those programs, which was approved by Parliament in separate legislation. At the point of tabling, or in fact before that since we must get them prepared and get them to print, we will provide Estimates based on the economic context that exists at that time.

We are also providing the appropriations that we are asking Parliament to vote in the supply bill. The appropriations that we are asking Parliament to vote in the supply bill are unchanged. What is happening in a dynamic economy is that the assumptions regarding the economic variables are changing all the time. Many of those economic variables drive the major programs such as Old Age Security, equalization payments and that kind of thing. Much has happened in the economy since the Main Estimates, which were based on the framework of the October economic statement, were presented.

**M. Lieff:** Pour le Budget principal des dépenses qui a été déposé en février, c'est exact.

**Le sénateur Banks:** Je vous remercie.

**Le président:** Je suis un peu incrédule. Telle est donc la signification de la mise à jour économique soumise par le ministre des Finances en mai? Vous nous dites que ces chiffres signifient que si les projections se matérialisent, effectivement c'est de cela qu'il s'agit. En attendant, le chiffre demeure de 41,7 milliards de dollars en ce qui vous concerne. Par conséquent, vous ne prenez pas du tout au sérieux le chiffre de 800 millions de dollars, et je suppose que nous ne devrions pas non plus le prendre au sérieux.

**M. Neville:** Monsieur le président, pour mettre les choses en perspective, la mise à jour économique de mai 2001 n'a eu aucun impact sur le Budget principal des dépenses de 2001-2002, pas plus que sur le projet de loi de crédits soumis à la Chambre. Elle ne faisait pas non plus allusion à une éventuelle révision des dépenses budgétaires prévues. Certains impacts ont bien été mentionnés, impacts qui seraient pris en compte à l'automne en fonction des résultats. Mais pour ce qui est du Budget principal des dépenses tel qu'il a été déposé, il n'y a à ce moment-ci aucun impact.

**Le président:** Je n'insisterai pas plus longtemps là-dessus. D'autres voudront peut-être le faire, mais le tableau que j'ai sous les yeux parle de l'incidence d'une évolution des hypothèses économiques sur l'excédent budgétaire ainsi que de l'incidence dans le changement de la production réelle, du PIB, des prix, des taux d'intérêt et ensuite de l'impact net. Il n'y a rien d'hypothétique dans les termes utilisés pour décrire ces projections.

**M. Lieff:** Monsieur le président, je pourrais peut-être revenir un peu en arrière et vous signaler que dans le Budget principal des dépenses et dans les prévisions budgétaires en général, il y a deux catégories d'approbations ou de pouvoirs qui interpellent le Parlement. Il y a en premier lieu les pouvoirs qui ont été précédemment conférés par le Parlement lorsqu'il a adopté des lois prévoyant les principaux transferts de fonds et le financement de la dette, et il y a ensuite la formule prescrite pour le financement de ces programmes, qui a été approuvée par le Parlement dans d'autres lois distinctes. Au moment du dépôt, et même bien avant cela étant donné que nous devons préparer ces documents et les faire imprimer, nous vous donnerons les prévisions budgétaires selon le contexte économique du moment.

Nous fournissons également les autorisations d'engager une dépense que nous demandons au Parlement d'adopter dans le projet de loi de crédits. Ces autorisations que nous demandons au Parlement d'avaliser ainsi sont les mêmes. Ce qui se passe dans une économie dynamique, c'est que les hypothèses concernant les variables économiques n'arrêtent pas de changer. Bon nombre de ces variables économiques sont les moteurs même de plusieurs grands programmes comme la sécurité de la vieillesse, les paiements de péréquation et ainsi de suite. Depuis le dépôt du budget, qui reposait sur les grands principes de l'exposé financier du mois d'octobre, beaucoup de choses se sont produites au niveau économique.

I think the Minister of Finance is saying that the fiscal plan that was provided in October still holds. As well, the commitment to tax relief and the tax plan that was set out, the overall investment in the social infrastructure and the fact that there will be balanced budgets also hold. The changes in economic assumptions can be managed within the budgetary balances that are being forecast in this statement. We will come back in due course, when we present the next set of Estimates in the fall and when there has been an economic statement, to show you how all that fits together in the Estimates document.

In a dynamic situation it is difficult for us, in the printed documents, to keep up with all of the changes that are happening at that point. We can tell you that this is serious, this is what the impact would be, but it has absolutely no impact on the voted appropriations.

**The Chairman:** What do you mean by the “next set of Estimates in the fall”?

**Mr. Lief:** The Supplementary Estimates.

**Senator Stratton:** I would like to go back to Senator Kinsella’s question on a supplemental with respect to the whistle-blowing legislation. He pointed out to me that in your Red Book of promises you had promised whistle-blowing legislation at that time, yet you were surprised to see that the Senate had come up with a whistle-blowing bill.

What is the difference between the time you made your promises in the Red Book and your surprise expressed now in the fact that we have brought forward a whistle-blowing bill?

**Ms Robillard:** That is a very good question. Again, I can only repeat myself. I would claim that as privileged on behalf of the government. It is still not finalized, it is being discussed right now, but we are seeking an approach for the protection of our employees.

**Senator Stratton:** I am concerned that you would have such a sea change in your attitudes from the time of your Red Book promise to now, and there must be substantive reasons for that. I can understand them, but I would like them explained as to why there has been such a sea change and why you feel so strongly? It would appear you feel so strongly that you are almost hands off with the legislation because you feel you can deal with it through policy. Whereas we have experienced in this committee and in the agriculture committee, witnesses — civil servants — who were indeed threatened. That made us feel strongly that we need such legislation.

I would like to have an explanation. I can understand if you changed your mind and accept that change. However, I am concerned as to why you feel you can do it through policy that may or may not be adopted by agencies now outside of your control, because if the policy is not brought down, those people

Ce que le ministre des Finances a dit, je crois, c’est que le plan fiscal présenté en octobre tient toujours. Il en va de même pour la promesse d’allègements fiscaux et le plan fiscal proposé, l’investissement d’ensemble dans l’infrastructure sociale et le fait que les budgets resteront en équilibre. L’évolution des hypothèses économiques peut être gérée dans le cadre des équilibres budgétaires prévus dans son exposé. Nous y reviendrons en temps utile, lorsque nous présenterons la prochaine série de prévisions budgétaires en automne et lorsqu’il y aura une mise à jour, et nous viendrons alors vous montrer comment tout cela vient s’intégrer dans les documents du budget.

Dans une situation dynamique, il nous est difficile d’intégrer dans les textes imprimés tous les changements qui se produisent au moment en question. Nous pouvons bien vous dire que la situation est grave, et qu’elle aurait tel ou tel impact, mais cela n’a absolument aucune influence sur les autorisations de dépenses qui ont déjà été votées.

**Le président:** Que voulez-vous dire par «la prochaine série de prévisions budgétaires en automne»?

**M. Lief:** Les Budgets supplémentaires.

**Le sénateur Stratton:** Je voudrais revenir à la question du sénateur Kinsella en posant une question complémentaire concernant la protection des dénonciateurs. Le sénateur Kinsella m’a fait remarquer que, dans votre Livre rouge, vous aviez promis à l’époque une loi sur la protection des dénonciateurs, et pourtant vous avez été pris au dépourvu lorsque le Sénat a lui-même proposé une mesure du même genre.

Que s’est-il passé entre le moment où vous aviez fait cette promesse dans le Livre rouge et votre étonnement en raison du fait que nous avons nous-mêmes présenté une telle proposition législative?

**Mme Robillard:** Voilà une excellente question. Ici encore, je ne peux que répéter ce que j’ai déjà dit. Et je réclame ici du privilège du gouvernement. Nous n’avons pas encore mis la dernière touche au dossier, les pourparlers sont encore en train, mais nous cherchons effectivement une formule qui nous permettrait de protéger nos employés.

**Le sénateur Stratton:** Je suis interloqué par un tel changement d’attitude entre le dépôt de votre Livre rouge et maintenant, et il doit y avoir une bonne raison pour cela. Je peux concevoir la chose, mais j’aimerais qu’on me dise pourquoi il y a un tel revirement de votre part et pourquoi vous êtes aussi catégorique. Vous semblez en effet tellement catégorique à ce sujet que vous en venez quasiment à dénoncer cette loi parce que vous avez le sentiment de pouvoir procéder par le truchement d’une politique. Mais nous, à ce comité-ci ainsi qu’au comité de l’agriculture, nous avons vu des témoins — des fonctionnaires — qui ont effectivement été menacés. Et cela nous a porté à conclure qu’il fallait effectivement une loi.

Je voudrais que vous me donniez une explication. Je pourrais comprendre que vous ayez changé d’avis et je pourrais accepter que vous l’ayez fait. Mais il n’empêche que j’aimerais savoir pourquoi vous avez le sentiment que vous pouviez procéder par le truchement d’une politique, une politique qui, soit en passant, ne



outside of your control are not protected. Ergo why would we not have whistle-blowing legislation?

**Ms Robillard:** I respect the fact that you have worked a great deal on that legislation. I do not share your approach, but I think it is your right to vote on the legislation and we will see what the House of Commons will do about it also.

The House of Commons does not have the legislation at present. We worked on that policy after the tabling of the John Tait report on the values and ethics framework that was needed in the public service. It is more logical to see that inside of that framework and to have a policy.

The problem was that we did not have any policy, any mechanism for our employees. Now for the separate employers, it is not only for the whistle-blowing; it is the same for the entire human resources management regime. Perhaps it was not realized that those people are not under the responsibility of the Treasury Board as an employer. This has applied to some of them for many years, some more recently. For years, some distinct employers were not under the decisions made by the Treasury Board secretariat or Treasury Board in itself by the ministers for the employees of the public service.

It is not different for me in that matter. Because I cannot reveal all the details of the policy, I suggest for today we can discuss it in general principle. However, when we have the policy we can discuss it in more detail. In the meantime, you go on your own with your legislation.

**Senator Stratton:** We look forward to the day we see the policy. Good luck.

I would like to go to the economic statement of October 2000, page 31, and it shows in table 1.4 the revenues projected for this year as 174.5, and for 2002-03 as 178.4. Then it stops. This is a bugaboo for me and I have talked to Mr. Neville and Mr. Lieff about this in previous years. Why is the policy of the government such that you only do two-year forecasts? Why not do five-year forecasts, as many other countries in the world do? It is a healthy exercise and I am sure it has been done. You have massive computers that you can punch numbers in and assumptions must be made because if you are good managers, as you say you are, then why would you not choose to publicize that data that I feel you already have in your data bank?

**Mr. Neville:** Mr. Chairman, it has been made public on a number of occasions that the Minister of Finance prefers two-year rolling budgets. That is being done in consultation with the private sector and I believe agreement was reached with those who were consulted that it is the best approach at this point. For planning

serait pas nécessairement adoptée par les agences qui ne dépendent pas de vous, et cela me préoccupe parce que si cette politique n'est pas intégrée, les fonctionnaires qui ne relèvent pas de vous ne seront pas protégés. Par conséquent, pourquoi ne pas avoir une loi pour le faire?

**Mme Robillard:** Je sais que vous avez beaucoup travaillé sur ce projet de loi et vous méritez tout mon respect. Par contre, je ne suis pas d'accord avec votre façon de voir les choses, mais je pense que vous avez parfaitement le droit de voter sur ce projet de loi et nous verrons bien ce que la Chambre des communes en fera.

Pour l'instant, il n'y a pas de projet de loi correspondant à la Chambre des communes. Nous avons travaillé sur cette politique après le dépôt du rapport de John Tait sur les valeurs et l'éthique nécessaires à la fonction publique. Il est plus logique de concevoir cela dans ce contexte général et d'en faire une politique.

Le problème est que nous n'avions pas de politique, nous n'avions pas de mécanisme pour protéger nos employés. Pour ce qui est maintenant des employeurs distincts, il n'y a pas que la question de la protection des dénonciateurs, cela vaut pour l'ensemble du régime de gestion des ressources humaines. On ne s'était peut-être pas rendu compte que ces employés ne relevaient pas du Conseil du Trésor. Pendant de nombreuses années, cela s'était appliqué à certains d'entre eux, et le mouvement s'est accentué récemment. Pendant des années, certains employeurs distincts n'étaient pas tenus de respecter les décisions du Secrétariat du Conseil du Trésor ou du Conseil du Trésor lui-même, les décisions prises par les ministres au sujet des employés de la fonction publique.

Pour moi, il n'y a pas de différence. Mais comme je ne peux pas vous révéler tous les détails de la politique, je vous suggérerais de vous en tenir aujourd'hui au principe général. Par contre, lorsque cette politique aura été déposée, nous pourrions en parler plus en détail mais, en attendant, continuez donc à travailler sur votre projet de loi.

**Le sénateur Stratton:** Nous avons vraiment hâte de voir cette politique et je vous souhaite bonne chance.

Je voudrais revenir à l'énoncé économique d'octobre 2000 où l'on voit, au tableau au point 1.4, que les recettes projetées pour cette année s'établissent à 174,5 contre 178,4 pour 2002-2003. Et cela s'arrête là. J'en reste pantois et j'en ai d'ailleurs déjà parlé à M. Neville et à M. Lieff les années précédentes. Pourquoi le gouvernement a-t-il pour politique de ne faire de prévisions que pour deux ans? Pourquoi pas cinq ans, comme le font de nombreux pays du monde? C'est quelque chose de très salubre et je suis persuadé que le gouvernement l'a déjà fait. Avec vos énormes ordinateurs, vous pouvez introduire tous les chiffres et vous devez faire des hypothèses parce que, en bons gestionnaires que vous êtes dites-vous, pourquoi ne pas rendre publiques ces données qu'à mon avis vous avez déjà dans vos systèmes informatiques?

**M. Neville:** Monsieur le président, nous avons déjà dit publiquement plusieurs fois que le ministre des Finances préférerait des budgets continus sur deux ans. Nous procédons en consultation avec le secteur privé, et je crois que ceux qui ont été consultés ont effectivement convenu que c'était la meilleure façon

purposes, it is also fair to say that we try to get forecasts as far out into the future as we can. In terms of publishing some numbers, the Minister of Finance has decided on a two-year rolling budget.

**Senator Stratton:** It would be simple enough to say that anything beyond that could be grossly inaccurate. Is there a statement such that I can hang my hat on and go away comfortable? If we can forecast out for two years, why can we not forecast out three years with reasonable accuracy?

**Mr. Neville:** Speaking as a professional accountant, every year forecast out past the current year is that much more susceptible to change. It is an instance of being prudent; of trying to put forward numbers in which you feel confident. We can be more certain with the two-year rolling average, which is also the norm in many countries. As can be appreciated, in the private sector those numbers would not be put forward and in that sense governments go further than the private sector.

**Senator Stratton:** In that same table there is program spending and if you go back to 1997-98 and up to 1999-2000, it grew from 108.8 to 111.8, which is fairly prudent, fairly flat, then it jumped last year from 111.8 to 119.7. The forecast for this year is 124.6 and the forecast for 2002-03 is 129.6. One becomes a little nervous when looking at \$5-billion jumps, whereas before it was quite flat.

Is that likely to continue? If there is an expectation of a 5.8 per cent growth year over year, that is significantly above inflation. If you say you are good fiscal managers, surely you would not want to allow that to continue year after year but that would appear that is indeed to be the case.

**Ms Robillard:** As we stated, the Estimates include not only the direct program spending but also the transfer payment. I would argue that for this year the increase is on the side of transfer payments, only 3.8 per cent is for the CHST, and almost one per cent is for the equalization payments. When we look at income security for our senior people, it could be said that is almost one there too.

**The Chairman:** Each of those three that you mentioned are subject to some of the economic changes in the economy that Mr. Lieff was talking about. Last month the latest numbers for the CPI were 3.6 per cent. How will that affect the index transfers to individuals?

We all now know that economic growth will be rather lower than what was projected. How will that affect equalization payments? Do you have answers for those questions?

de procéder. En ce qui concerne la planification, je m'empresse également de dire que nous essayons également de faire des prévisions à aussi long terme que possible. Mais pour ce qui est de la publication de ces chiffres, le ministre des Finances a décidé d'adopter la formule d'un budget continu sur deux ans.

**Le sénateur Stratton:** Il serait pourtant tellement simple de préciser que tout ce qui concerne le plus long terme pourrait être d'une imprécision considérable. Y aurait-il quelque chose qu'on puisse dire en se sentant parfaitement à l'aise? Si nous pouvons faire des prévisions pour deux ans, pourquoi ne pourrions-nous pas prévoir les choses avec un niveau de précision raisonnable pour trois ans?

**M. Neville:** Pour vous parler comme un comptable de métier, lorsqu'on fait des prévisions cumulatives sur plusieurs années, l'imprécision et la vulnérabilité au changement augmentent d'une année à l'autre. Il s'agit ici d'être prudents. Il s'agit d'essayer de produire des chiffres en toute confiance. Une moyenne mobile sur deux ans nous inspire davantage confiance, et c'est d'ailleurs aussi la norme dans de nombreux pays. Comme vous pouvez le concevoir, le secteur privé ne procéderait pas de la même façon et, dans ce sens, les gouvernements peuvent faire mieux que le secteur privé.

**Le sénateur Stratton:** Le même tableau donne les dépenses de programmes et, si vous remontez à 1997 et à 1998 jusqu'à 1999-2000, vous constatez que ces dépenses sont passées de 108,8 à 111,8, ce qui est relativement prudent, relativement neutre, mais pour ensuite faire un bond l'an dernier en passant de 111,8 à 119,7. Les prévisions font état de 124,6 pour cette année-ci et de 129,6 pour 2002-2003. On ne peut s'empêcher d'être un peu inquiet lorsqu'on voit de tels bonds de 5 milliards de dollars alors qu'auparavant la courbe était relativement plate.

La tendance va-t-elle se poursuivre? S'il faut escompter une croissance annuelle constante de 5,8 p. 100, c'est beaucoup plus que l'inflation. Si vous êtes effectivement de bons administrateurs financiers comme vous nous le dites, il est certain que c'est quelque chose que vous ne seriez pas prêts à accepter pendant plusieurs années, alors que c'est ce qui semble pourtant le cas.

**Mme Robillard:** Comme nous l'avons déjà dit, le budget contient non seulement les dépenses de programmes directs, mais également les paiements de transfert. Je voudrais vous faire remarquer que pour cette année-ci, l'augmentation tient précisément à ces paiements de transfert, sauf qu'il s'agit de 3,8 p. 100 pour le TCSPS et de près de 1 p. 100 pour les paiements de péréquation. Lorsque nous songeons par exemple à la sécurité du revenu pour les personnes âgées, il s'agirait là aussi de près de 1 p. 100.

**Le président:** Chacun des trois éléments que vous mentionnez fait partie des paramètres économiques dont M. Lieff disait qu'ils pouvaient varier. Le mois dernier, l'IPC a augmenté de 3,6 p. 100. En quoi cela va-t-il affecter les transferts aux particuliers?

Nous savons tous que la croissance économique sera plus faible que prévu. Quelle incidence cela aura-t-il sur les paiements de péréquation? Avez-vous des réponses à ces questions?

**Ms Robillard:** Yes, surely. However, let us make a difference with CHST here. As you remember, it was an agreement with all the provinces that we will increase the number in CHST. In old-age security, one has to also look also at the demography.

**The Chairman:** I appreciate that. Will these numbers change under the economic factors that Mr. Lieff was talking about? Will they change between now and next fall? Have they changed already, that is the question?

**Mr. Lieff:** It is a dynamic situation. They are definitely changing.

**The Chairman:** The earth is moving under our feet.

**Mr. Lieff:** They change every year like this. In the statutory forecast we make sure we give an overall context around the appropriations so the overall plan can be seen.

**The Chairman:** Other years we have a better idea because in other years we have had a budget in February.

**Mr. Lieff:** The budget in the economic statement in October is our anchor in terms of the overall plan. What the minister did was give a mid-term report on what has changed since then. The economy has changed more dramatically during the course of the year than in other recent years. We would report that back to you in the Supplementary Estimates.

Perhaps page 54 of the economic update will give you a sense of the changes. There is a table. I can give you highlights. A 1 per cent decline in GDP will have an expenditure impact of \$500 million. That is the case for all the programs driven by economic variables such as Employment Insurance.

**The Chairman:** Are these rules of thumb?

**Mr. Lieff:** Exactly. Similarly, a 1 per cent decline in inflation will have an expenditure decrease. A number of things in this dynamic situation are affecting expenditures up and down. All of the expenditures impacted are statutory expenditures for which Parliament has approved the formula in law. We are reporting on the situation as we go.

The Minister of Finance has said that notwithstanding these changes, the impact of the economic variables — as we understand them to be now and as they will be by the end of the year — will be well within the budgetary balance to manage.

[Translation]

**Senator Bolduc:** Do you have the data for fiscal year 2000-2001? Since the end of the fiscal year, do you have any data on what you have spent?

**Mr. Neville:** Yes, right up to today.

**Senator Bolduc:** Your planned program spending was \$119 billion?

**Ms Robillard:** Yes.

**Mme Robillard:** Oui, assurément. Cependant, faisons tout d'abord une différence en ce qui concerne le TCSPSO. Vous vous souvenez que suivant une entente avec toutes les provinces, nous allons augmenter les niveaux fixés pour ce transfert. En ce qui concerne la sécurité de la vieillesse, il faut également tenir compte de la démographie.

**Le président:** Je comprends cela. Ces chiffres vont-ils changer avec l'intervention des facteurs économiques dont M. Lieff parlait? Vont-ils changer entre maintenant et l'automne prochain? Le changement a-t-il déjà eu lieu, on se le demande?

**M. Lieff:** C'est une situation dynamique. Il y a un net changement.

**Le président:** La terre tremble sous nos pieds.

**M. Lieff:** Ce changement se produit tous les ans. Quand nous faisons des prévisions pour ce qui est prescrit dans la loi, nous veillons à présenter un contexte global pour ce qui est des crédits de sorte que l'on puisse imaginer le plan d'ensemble.

**Le président:** Les autres années, il était plus facile de se faire une idée de la chose étant donné que le budget, ces années-là, était déposé en février.

**M. Lieff:** Le budget contenu dans l'exposé économique du mois d'octobre est le pilier sur lequel repose le plan d'ensemble. Le ministre a donné un rapport à mi-chemin sur ce qui a changé depuis. Au cours de l'année, l'économie a évolué de façon plus radicale qu'au cours des années précédentes. Nous vous ferons rapport de cela dans le budget supplémentaire.

Si vous vous reportez à la page 54 de la mise à jour économique, vous y trouverez un tableau qui illustre bien les changements. Je peux en énumérer les points saillants. À chaque baisse de 1 p. 100 du PIB, nous constaterons une augmentation des dépenses de 500 millions de dollars. Cela est vrai pour tous les programmes axés sur des variables économiques, comme l'assurance-emploi.

**Le président:** Est-ce que ce sont là des approximations fiables?

**M. Lieff:** Tout à fait. De la même façon, pour chaque pourcentage de baisse d'inflation, les dépenses baisseront. Elles seront à la hausse ou à la baisse suivant l'intervention d'un certain nombre de facteurs dans cette situation dynamique. Les dépenses qui subissent l'impact sont celles qui sont prévues dans les dispositions législatives que le Parlement a approuvées. Nous faisons rapport sur la situation au fur et à mesure.

Le ministre des Finances a dit que, malgré ces changements, l'incidence des variables économiques — telles que nous les évaluons actuellement et selon ce qu'elles seront à la fin de l'année — ne perturbera pas l'équilibre budgétaire.

[Français]

**Le sénateur Bolduc:** Est-ce que vous avez les données pour l'année fiscale 2000-2001? Depuis la fin de l'année fiscale, avez-vous des données sur ce que vous avez dépensé?

**M. Neville:** Jusqu'à maintenant, oui.

**Le sénateur Bolduc:** Votre prévision était de 119 milliards pour les dépenses au titre des programmes?

**Mme Robillard:** Oui.

**Mr. Neville:** We are currently finalizing the public accounts for fiscal year 2000-2001. It is a bit soon to release the figures, but in any event, we still want to wait for the Auditor General's review. It is a bit soon. We have to table the financial statements for the public accounts in September or October of this year.

[English]

**Mr. Lief:** I would add that in the course of tabling the reports on plans and priorities, departments gave their latest forecast of expenditures for the year just finished. Based on that, as Mr. Neville has stated, all the accounting has not been done, but we were on track for total program spending within the \$119.7 billion in the October update.

**Senator Bolduc:** For this year, it is 125.

**Mr. Lief:** It is 124.6, and we are within that.

**The Chairman:** What is the percentage increase in program spending for the present fiscal year?

**Mr. Lief:** Program spending includes transfers, and program spending year over year is 4 per cent.

**The Chairman:** That is for the present fiscal year.

**Mr. Lief:** For the year we are in relative to the year just past.

**Mr. Neville:** It is 4.9, to be more precise. Sorry, it is 4 per cent. That is our final answer.

**Senator Bolduc:** I read somewhere that you had a \$15 billion surplus for the last year and that you allocated that for the payment of the debt. Is that true?

[Translation]

**Mr. Neville:** First, we are in the process of finalizing the surplus for fiscal year 2000-2001, which is in the order of about \$15 billion. There are certain transactions we want to record. Once again, they will be subject to review by the Auditor General. Roughly speaking, the amount is somewhere around 15 billion.

[English]

**Senator Bolduc:** Plus the decreasing of the interest rates. That means that you will save quite a lot on service charges for next year. In your proposition here, you probably have \$1.5 billion higher than it should be. Is that true?

**Mr. Neville:** When we were doing the calculations to finalize the Main Estimates, we did factor in our most recent information. Based on that, we are still looking at a cost in 2001-02 to service the debt at \$41.7 billion.

**Senator Bolduc:** Perhaps I am wrong, but the new expenditures of the government look like a state secret. I know it is difficult for you because your system is based on data from last October. It is hard to say what the reality is today. It is a bit embarrassing for us. Do you not feel uncomfortable?

**M. Neville:** Nous sommes en train de finaliser les comptes publics pour l'année fiscale 2000-2001. Il est un peu tôt pour divulguer les chiffres mais d'une façon ou de l'autre, nous voulons toujours attendre la révision du vérificateur général. C'est un peu tôt. On doit déposer les états financiers des comptes publics au mois de septembre ou octobre de cette année.

[Traduction]

**M. Lief:** En outre, au moment du dépôt des rapports sur les plans et les priorités, les ministères ont présenté leurs prévisions de dépenses pour l'année qui vient de se terminer. En nous fondant sur cela, comme M. Neville l'a dit, même si toute la comptabilité n'est pas terminée, nous pouvons affirmer que les dépenses totales des programmes respecteront ce qui a été annoncé dans le bilan d'octobre, à savoir qu'elles ne dépasseront pas les 119,7 milliards de dollars.

**Le sénateur Bolduc:** Pour cette année, c'est 125.

**M. Lief:** C'est 124,6 et nous sommes loin de dépasser cela.

**Le président:** Pour l'exercice financier actuel, quelle est l'augmentation en pourcentage des dépenses de programmes?

**M. Lief:** Cette catégorie englobe les transferts et les dépenses de programmes d'une année à l'autre augmentent de 4 p. 100.

**Le président:** C'est pour l'exercice financier actuel, n'est-ce pas?

**M. Lief:** Pour l'année actuelle par rapport à l'année dernière.

**M. Neville:** C'est 4,9, plus précisément. Excusez-moi, c'est 4 p. 100. C'est notre dernier mot.

**Le sénateur Bolduc:** J'ai lu quelque part que vous aviez un excédent de 15 milliards de dollars pour l'année dernière, dont vous vous étiez servis pour rembourser la dette. Est-ce vrai?

[Français]

**M. Neville:** Premièrement, nous sommes en train de finaliser le surplus pour l'année fiscale 2000-2001 de l'ordre d'environ 15 milliards de dollars. Nous voulons comptabiliser certaines transactions. Encore là, celles-ci sont sujettes à révision par le vérificateur général. Grosso modo, le montant tourne autour de 15 milliards.

[Traduction]

**Le sénateur Bolduc:** Si on ajoute à cela la chute des taux d'intérêt, cela veut dire que vous épargnez une somme considérable l'année prochaine au titre du service de la dette. Si je me reporte à votre proposition, vous aurez sans doute 1,5 milliard de dollars de plus que prévu. N'est-ce pas?

**M. Neville:** Quand nous avons fait les derniers calculs pour le Budget principal, nous avons fait intervenir nos renseignements les plus récents. Nous pouvons donc affirmer qu'en 2001-2002, le service de la dette coûtera 41,7 milliards de dollars.

**Le sénateur Bolduc:** Je me trompe peut-être, mais les nouvelles dépenses du gouvernement me semblent être un secret d'État. Je me rends compte de la difficulté pour vous car votre système se fonde sur des données qui remontent au mois d'octobre dernier. Il est difficile de voir ce qu'est la réalité

**Ms Robillard:** No, Senator Bolduc.

**Senator Bolduc:** Well, it is disarming for me.

I would like to come back to the rate of increase of expenditure for this year, or what you forecast. You said we have priorities, students, the elderly, health programs with the provinces, infrastructure and innovation. Those are your basic major expenditures. That means that if you do that with the inflation rate of today, normally you should cut somewhere else. Are you telling me that you have plenty of money? If that is so, you tax the people too much. I am not talking about the details of the estimate, but the general fiscal framework itself.

**Mr. Lieff:** There is a constant process in the government that has been revitalized. Perhaps I should back up to a few years ago when the government embarked on its program review. The theme was to take a fundamental look at government programs, look at programs that perhaps had outlived their effectiveness, look at jurisdictional issues, efficiency, and effectiveness. That was essentially the engine that the government used to reduce expenditures and balance its budget.

Consequently, there has been a need to reinvest in a number of areas, particularly in the social fabric such as health care, but also in defence and other areas as well.

Since then, after having dealt with that adjustment process and continuing to try to do that, the Treasury Board and the Minister of Finance and the government in fact are encouraging departments to manage the pressures from inflation and that kind of thing within their existing portfolios. We only come to you with additional requests for spending authority when those avenues have been exhausted. There is a constant process.

**Senator Bolduc:** I get the feeling that, as you are less squeezed, you have a tendency to look at it differently. I recently received a flurry of grants from various departments: From Justice, from Health, from small programs — but \$100 million there, \$5 million there, \$10 million there — from Fisheries, from Industry. I could name all of them, including pleasure boats, and all the small ports that are being repaired. It is like the old game of the 1950s. I remember that well. Each election, we had a new little public works everywhere. I get the feeling that we are coming back to that, and, for me, that is not the way to do it.

[Translation]

**Ms Robillard:** I do not really understand what you are getting at. You say you see a lot of grants and different programs.

[English]

**Senator Bolduc:** By the way, The deputies now give them. Usually it is the minister, but now it is the deputy.

aujourd'hui. C'est un peu embarrassant pour nous. Ne vous sentez-vous pas mal à l'aise?

**Mme Robillard:** Non, sénateur Bolduc.

**Le sénateur Bolduc:** Moi, je trouve cela désarmant.

Je reviens à la question du taux de croissance des dépenses de cette année, ou ce que vous prévoyez. Vous avez dit qu'il y a des priorités, notamment les étudiants, les personnes âgées, les programmes de santé conjoints avec les provinces, l'infrastructure et l'innovation. Ce sont essentiellement vos principales dépenses. Cela signifie qu'avec le taux d'inflation que nous connaissons aujourd'hui, vous devriez normalement couper quelque part. Êtes-vous en train de me dire que vous avez plein d'argent? Si c'est le cas, les impôts sont trop élevés. Je ne parle pas ici du détail du budget mais du cadre fiscal général.

**M. Lieff:** Il s'agit d'un processus constant, au gouvernement, qui a été revitalisé. Revenons quelques années en arrière quand le gouvernement a entrepris l'examen des programmes. On voulait faire un examen approfondi des programmes du gouvernement, pour voir ceux qui avaient cessé d'être efficaces, et on s'est penché sur les questions de compétence, d'efficacité et d'efficacités. C'est essentiellement l'outil que le gouvernement a utilisé pour réduire les dépenses et équilibrer son budget.

Par conséquent, il a été nécessaire de réinvestir dans certains secteurs, particulièrement dans le tissu social, notamment dans les domaines de la santé, de la défense et dans d'autres secteurs également.

Depuis, ayant traversé une période de rajustement qui n'est pas terminée, le Conseil du Trésor et le ministre des Finances et le gouvernement en fait encouragent les ministères à juguler les pressions exercées par l'inflation et d'autres facteurs dans les limites de leurs budgets. Nous ne nous adressons à vous pour obtenir des autorisations de dépenser supplémentaires que lorsque ces recours ont été épuisés. C'est un processus constant.

**Le sénateur Bolduc:** J'ai l'impression qu'au fur et à mesure que vous êtes moins serrés, vous avez tendance à voir les choses différemment. J'ai récemment reçu des renseignements sur une pluie de subventions provenant de divers ministères: de la Justice, de la Santé, pour des petits programmes — mais 100 millions ici, 5 millions là et 10 millions de dollars là — et de Pêches et Industrie également. Je pourrais vous les nommer tous, y compris les bateaux de plaisance et les petits ports qui subissent des réparations. Ça ressemble aux années 50. Je m'en souviens bien. À chaque élection, on faisait des petits ouvrages publics un peu partout. J'ai l'impression qu'on en revient à cela et selon moi, ce n'est pas la chose à faire.

[Français]

**Mme Robillard:** Je ne comprends pas trop où vous voulez en venir. Vous me dites que vous voyez beaucoup de subventions et différents programmes.

[Traduction]

**Le sénateur Bolduc:** Je vous signale en passant que maintenant que ce sont les députés qui les distribuent. On s'attendrait à ce que ce soit le ministre mais actuellement c'est le député.

**Ms Robillard:** We have many members of Parliament now, as you know.

**The Chairman:** Do the opposition members have a chance to announce these programs?

**Ms Robillard:** Looking at the numbers for 1992-93, it was around 120, for the direct spending of the different departments. I am not certain of the exact figure. Looking at the numbers for last year, as an example, or the projection that we have for this year, it is 124.

Where do you see the increase? I will encourage you to speak with some cabinet ministers who feel frustrated because the President of the Treasury Board and the Finance Minister say, "No, if you want new programs look at reallocation within your own department." That is why we have succeeded in maintaining control over the year. That is a big sign that we still have control of the system.

**Senator Bolduc:** I agree that you have cut a bit in 1994-95 and in 1996, but now you are in "cruise mode." The system moves along pretty well.

**Ms Robillard:** This is the fact. Then, seven years later, \$5 million more for the direct spending.

**Senator Bolduc:** It is more than that. Look at it carefully.

**Ms Robillard:** What kind of numbers are they, senator?

**Senator Bolduc:** Those are not forecasts, they are real expenses — \$108 billion and now you are at \$120 billion and probably a bit more. I would not be surprised, because you do not want to give us the real numbers.

[Translation]

**Ms Robillard:** In 1992-1993, it was \$122.6 billion.

**Senator Bolduc:** Yes, that is right.

**Ms Robillard:** in 2001-2002 — almost ten years later — the amount will be \$124.6 billion.

[English]

**Senator Bolduc:** I see the number for 1997 at \$108 billion.

**Ms Robillard:** Yes.

**Senator Bolduc:** Today's figure is \$120 billion and then you will up that to \$125 billion. It is a rate of increase that indicates that since 1998 you have spent a great deal of money.

**Senator Banks:** It was all those interest payments.

[Translation]

**Senator Bolduc:** Many small pleasure craft.

**Ms Robillard:** Unless you disagree with the investments we have made, but Canadians have quite clearly said they wanted us to reinvest in health. I think we had to listen.

**Senator Bolduc:** There are some things I agree with.

**Mme Robillard:** Nous avons beaucoup de députés, comme vous le savez.

**Le président:** Les députés de l'opposition ont-ils l'occasion d'annoncer ces programmes?

**Mme Robillard:** Si je me reporte aux chiffres de 1992-1993, c'était environ 120 pour les dépenses directes des divers ministères. Je ne suis pas sûre du chiffre exact. Pour l'année dernière, par exemple, ou la prévision que nous avons pour cette année, c'est 124.

Où voyez-vous l'augmentation? Je vous invite à consulter certains ministres qui se sentent frustrés parce que la présidente du Conseil du Trésor et le ministre des Finances leur refusent leurs requêtes en disant: «Si vous voulez de nouveaux programmes, redéployez les ressources de votre propre ministère.» Voilà pourquoi nous avons réussi à garder le contrôle pendant l'année. Cela témoigne bien du fait que nous contrôlons encore le système.

**Le sénateur Bolduc:** Je reconnais que vous avez réduit un peu en 1994-1995 et en 1996 mais vous êtes maintenant sur le «pilote automatique». Le système avance assez bien.

**Mme Robillard:** C'est un fait. Mais, sept ans plus tard, 5 millions de dollars de plus en dépenses directes.

**Le sénateur Bolduc:** C'est plus que cela. Regardez-y de plus près.

**Mme Robillard:** De quels chiffres s'agit-il, sénateur?

**Le sénateur Bolduc:** Il ne s'agit pas de prévisions mais de dépenses réelles — 108 milliards de dollars et maintenant vous êtes à 120 milliards et peut-être plus. Cela ne m'étonnerait pas car vous refusez de nous donner les vrais chiffres.

[Français]

**Mme Robillard:** En 1992-1993, c'était 122,6 milliards de dollars.

**Le sénateur Bolduc:** Oui, c'est cela.

**Mme Robillard:** En 2001-2002 — presque dix ans plus tard — le montant sera 124,6 milliards de dollars.

[Traduction]

**Le sénateur Bolduc:** Je constate que le chiffre pour 1997 est 108 milliards.

**Mme Robillard:** Oui.

**Le sénateur Bolduc:** Le chiffre d'aujourd'hui est de 120 milliards de dollars, et il passera à 125 milliards de dollars. C'est un taux d'augmentation qui témoigne du fait que depuis 1998, vous avez dépensé beaucoup d'argent.

**Le sénateur Banks:** C'était les paiements d'intérêt.

[Français]

**Le sénateur Bolduc:** Beaucoup de petits bateaux de plaisance.

**Mme Robillard:** À moins que vous ne soyez pas d'accord avec les investissements qu'on a faits, mais les citoyens de ce pays nous ont dit très clairement qu'ils voulaient qu'on réinvestisse dans le domaine de la santé. Je pense qu'on devait les écouter.

**Le sénateur Bolduc:** Il y a des choses avec lesquelles je suis d'accord.

[English]

**Senator Bolduc:** Could you give us a few words about your —

[Translation]

— financial information strategies.

**Ms Robillard:** Yes.

[English]

**Senator Bolduc:** I have become more amenable now.

**Ms Robillard:** I am quite sure that the members of your committee were following that closely — the financial information strategy — because we had a commitment, by April 1, 2001, to be on the accrual accounting method in the government. That was a big challenge for us. I am happy to tell you that we have achieved our goal.

Next year, when we review the numbers — in each department — we will see more transparency and the results of the numbers that we will achieve, accrual accounting will help us to understand better the finances of each department.

We have accomplished that with the help of the other departments and the comptrollership branch, who pushed a little bit, and we are quite happy about it,

**Senator Bolduc:** One thing would interest me a great deal. You do a good job in the total programming. Then we have the estimates, then we have the plans and priorities, and then we have the performance report. Would it be possible, when we look at the estimates, to have at the same time the performance report of the previous year? Otherwise, it is difficult for us to compare the numbers and the requirements of the planning and what the real results will be. Is it possible to have that?

I would not wish to have a complicated report, but just the basic figures at least for the major programs, what was planned and what has been achieved. Is it possible to do that? Actually, the plans and priorities are documents that are for the departments. Such documents are unmanageable for us, because many of us have small staffs. Is it possible to have the basic information? We will have a more interesting conversation.

[Translation]

**Ms Robillard:** You tell me that it is too complicated to study.

[Traduction]

**Le sénateur Bolduc:** Pourriez-vous nous dire quelques mots sur les...

[Français]

... stratégies d'information financière.

**Mme Robillard:** Oui.

[Traduction]

**Le sénateur Bolduc:** Je suis plus coulant maintenant.

**Mme Robillard:** Je suis sûre que les membres de votre comité ont suivi de très près la stratégie d'information financière car nous nous étions engagés à recourir, au 1<sup>er</sup> avril 2001, à la comptabilité d'exercice au gouvernement fédéral. C'est un grand défi. Je suis ravie de vous dire que nous avons atteint notre but.

L'année prochaine, quand nous examinerons les chiffres, dans chaque ministère, nous constaterons plus de transparence et de meilleurs résultats, la comptabilité d'exercice nous aidant à mieux comprendre les finances de chaque ministère.

Nous avons réussi cela avec l'aide d'autres ministères et de la Direction de la fonction de contrôleur, qui a dû les talonner un peu, mais nous sommes ravis du résultat.

**Le sénateur Bolduc:** Une chose m'intéresse vivement. Vous faites du bon travail pour ce qui est de la programmation d'ensemble. Ensuite il y a le budget, et ensuite il y a les plans et les priorités, et ensuite le rapport de rendement. Serait-il possible, au moment de l'examen du Budget des dépenses, de nous remettre en même temps le rapport de rendement de l'année précédente? Autrement, il est difficile de comparer les chiffres et les exigences de planification, les véritables résultats. Serait-ce possible de le faire?

Je ne demande pas un rapport compliqué mais tout simplement des chiffres globaux pour les grands programmes du moins, ce qui avait été planifié, ce qui a été réalisé. Serait-ce possible? En fait, les plans et les priorités constituent des documents à l'usage des ministères. Nous ne nous y retrouvons pas dans ces documents parce que beaucoup d'entre nous n'ont que quelques employés. Serait-ce possible d'obtenir les renseignements de base? Cela permettra une discussion plus intéressante.

[Français]

**Mme Robillard:** Vous me dites que c'est trop compliqué à étudier.

[English]

**Senator Bolduc:** The performance reports will be tabled in October or November, I suppose.

[Translation]

**Ms Robillard:** You think they are too late in the process.

[English]

**Senator Bolduc:** It is not possible with your system. Otherwise, the only solution is to review the performance reports, which you must ask for.

[Translation]

**Mr. Neville:** You must not forget that when departments submit their performance reports for the fiscal year that has ended, they include many columns in the main estimates, in other words, planned spending, and then actual spending. The information is broken down by program within each department. If I understood correctly, the fact that there are 83 volumes makes life difficult for you.

[English]

**Senator Bolduc:** If it is possible, that is all I ask.

**Mr. Lieff:** I had the occasion to read your committee's work with the Auditor General. At that time, the questions were about the relevance of the reports, the committees, and the estimates documents. The Auditor General urged — as the president has spearheaded in the House and other areas — the parliamentary committees to embrace these documents and to prepare a report on them.

They do not necessarily have to be done at the time of voting on the estimates, but, in fact, parliamentary committees could have more influence on the reports and on the government's agenda by issuing a report that made recommendations for future change, much as the Auditor General mentioned. I had the experience of being involved in your report on disaster preparedness that fed back to the government's decision-making consideration. The reports, plans and priorities that are tabled in the fall do, indeed, contain the original plan. I suggest that if the committee were interested in an in-depth review of one of those areas it would help to advance our agenda.

**Senator Bolduc:** I made that remark, Mr. Chairman, because when the Auditor General made his report on the Parliamentary Committee Review Revised Estimates Documents, he mentioned, on page 15, the type of questions that we should ask of the government. I have been looking for that for years. I am interested in that field and it would be a great improvement, as much for the administration as it would be for the parliamentarians.

**Senator Kinsella:** It is a good idea.

**Senator Banks:** I want to point out, Mr. Chairman, that the minister is being generous with her time. Senator Bolduc's last three questions excepted, some of our questions here have been technical as opposed to policy related. Could we direct our policy

[Traduction]

**Le sénateur Bolduc:** Les rapports de rendement seront déposés en octobre ou novembre, je suppose.

[Français]

**Mme Robillard:** Vous trouvez qu'ils sont trop tard dans le processus.

[Traduction]

**Le sénateur Bolduc:** Ce n'est pas possible avec votre système. La seule façon est d'examiner les rapports de rendement, qu'il faut demander.

[Français]

**M. Neville:** Il ne faut pas oublier que lorsque les ministères soumettent leur rapport de performance pour l'année fiscale déjà terminée, ils mettent bien des colonnes avec le budget principal, en d'autres mots le budget prévu, et ensuite les dépenses actuelles. L'information est là par programme à l'intérieur de chaque ministère. Si j'ai bien compris, le fait qu'il y ait 83 volumes, cela complique votre vie.

[Traduction]

**Le sénateur Bolduc:** Si c'est possible, c'est tout ce que je demande.

**M. Lieff:** J'ai eu l'occasion de lire vos délibérations avec le vérificateur général. À ce moment-là, on s'interrogeait sur la pertinence des rapports, des comités, des documents sur le Budget des dépenses. Le vérificateur général a exhorté — comme cela avait été fait à l'initiative de la présidente à la Chambre et ailleurs — les comités parlementaires à se saisir de ces documents et à préparer des rapports sur eux.

Ces rapports n'ont pas nécessairement à être faits au moment où l'on adopte le Budget des dépenses mais, en fait, les comités parlementaires pourraient avoir ainsi une influence accrue sur le programme gouvernemental, si ces rapports comprenaient des recommandations, comme l'a suggéré le vérificateur général. J'ai eu l'occasion de participer à la préparation de votre rapport sur les préparatifs en cas de sinistres remis au gouvernement pour décision. Les rapports, les plans et les priorités qui sont déposés à l'automne contiennent en fait le plan original. Si le comité voulait faire un examen approfondi d'un secteur donné, cela nous aiderait à progresser.

**Le sénateur Bolduc:** Monsieur le président, si je dis cela, c'est parce que le vérificateur général a présenté son rapport sur l'examen par le Comité parlementaire des documents révisés du Budget et il dit, à la page 15, que ce genre de questions devraient être posées au gouvernement. J'attends cela depuis des années. La question m'intéresse et ce que je propose serait une grande amélioration tant pour les administrateurs que pour les parlementaires.

**Le sénateur Kinsella:** C'est une bonne idée.

**Le sénateur Banks:** Monsieur le président, je vous signale que la ministre s'est montrée généreuse de son temps. Sauf pour les trois dernières questions du sénateur Bolduc, certaines de nos questions portaient plutôt sur des aspects techniques que sur des



questions to the minister and then perhaps the officials would be kind enough to allow us some technical questions?

**The Chairman:** That is a good point.

**Senator Tunney:** Minister, on page 3, you say that we have managed a \$300 million reduction in interest and service costs. Does that cost go up and down with the rate of interest?

**Mr. Neville:** Yes.

**Senator Tunney:** I understand it goes up so I understand it must go down.

**Mr. Neville:** The calculation is derived from the total amount owing. That number decreases as payments are made. The second component is the actual interest rate. If the interest rate goes down, obviously the amount decreases significantly. If the rate goes up, then there is an offset. It is a two-part calculation giving a net result for 2001-02 of \$300 million less than last year.

**Senator Tunney:** This interests me because, as a farmer, I will not use short-term loans for fear interest rates may go up as they did back in the 1980s. Some farmers were paying 18 to 22 per cent on short-term borrowings or bank loans. Are we not protected from that on some of our federal debt?

**Mr. Neville:** That is more the area of responsibility of the Minister of Finance. Debt servicing is in that department's mandate. Generally, we have long-term debt commitments, which are fixed with some small possibility of change. We are generally protected.

**Senator Tunney:** On page 2, you mention \$1.9 billion under the Canada Student Financial Assistance Act. Is there a net cost between the money loaned out and the amount of money paid in by students who gain employment and start repaying their loans? Is the \$1.9 billion a gross amount or a net statement of the operation?

**Mr. Lief:** The \$1.9 billion non-budgetary expenditure is the annual value of the loans on the books that we are writing. There are other costs associated with the administration and the valuation of that asset. If some of the loans are repaid, there would be a declining balance. If some loans are bad and are written down, there would also be a declining balance.

**Senator Tunney:** We are saying that \$1.9 billion is really a net amount, the cost of administration plus the amount loaned out, minus the amount recovered. Is that right?

**Mr. Neville:** That is correct.

**Senator Kinsella:** Have you yet established any of the planned Centres of Excellence for internal audit and evaluation. If so, where are they located?

**Ms Robillard:** They are in the secretariat in Ottawa, in the comptrollership branch. We have completely separated the two activities, internal audit on one side and evaluation on the other. When we revised the two policies, the departments said that they would need a lot of support to integrate those policies. They

aspects de politiques. Pourrions-nous poser à la ministre ces questions de politiques, après quoi les fonctionnaires pourraient répondre aux aspects techniques de nos questions?

**Le président:** C'est une bonne idée.

**Le sénateur Tunney:** Madame la ministre, à la page 3, vous dites que vous avez réussi à réduire de 300 millions de dollars les coûts de service de la dette. Cela fluctue-t-il avec le taux d'intérêt?

**M. Neville:** Oui.

**Le sénateur Tunney:** Autrement dit, si ça monte, il faut que ça baisse.

**M. Neville:** Le calcul se fait sur toute la somme due. Ce montant baisse au fur et à mesure des remboursements. Il y a ensuite le taux d'intérêt. Si le taux d'intérêt baisse, la somme baisse évidemment de façon appréciable. Si le taux monte, les gains et les pertes s'annulent. Nous avons procédé à un calcul en deux parties pour un résultat net en 2001-2002 de 300 millions de dollars de moins que l'an dernier.

**Le sénateur Tunney:** Cela m'intéresse car, comme agriculteur, j'hésiterais à avoir recours à des prêts à court terme de crainte que les taux d'intérêt grimpent, comme ce fut le cas dans les années 80. Certains agriculteurs payaient de 18 à 22 p. 100 sur des emprunts à court terme ou des prêts bancaires. La dette fédérale n'est-elle pas protégée contre de telles fluctuations?

**M. Neville:** Cela relève davantage du ministre des Finances. Le service de la dette est confié à ce ministère. En règle générale, nous avons des engagements à long terme pour ce qui est de la dette, et les modalités en sont fixées avec une mince possibilité de changement. Nous sommes généralement protégés.

**Le sénateur Tunney:** À la page 2, vous prévoyez 1,9 milliard de dollars pour l'application des dispositions de la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants. Y a-t-il un coût net entre l'argent prêté et les sommes remboursées par les étudiants une fois qu'ils sont sur le marché du travail? La somme de 1,9 milliard de dollars est-elle une somme brute ou le bilan net de l'opération?

**M. Lief:** La dépense non budgétaire de 1,9 milliard de dollars représente la valeur annuelle des prêts dans nos livres. Il y a d'autres coûts associés à l'administration et à l'évaluation de cet actif. Si certains prêts sont remboursés, le solde baisse. Si certains prêts sont radiés, ou en défaut, le solde baisse également.

**Le sénateur Tunney:** Autrement dit, 1,9 milliard de dollars représente vraiment un montant net, le coût de l'administration plus la somme prêtée, moins la somme recouvrée, n'est-ce pas?

**M. Neville:** C'est exact.

**Le sénateur Kinsella:** Jusqu'à présent, a-t-on établi les Centres d'excellence pour la vérification et l'évaluation internes qu'on avait planifiés? Le cas échéant, où sont-ils situés?

**Mme Robillard:** Au Secrétariat à Ottawa, à la Direction de la fonction de contrôleur. Nous avons complètement séparé les deux activités, la vérification interne d'un côté et l'évaluation de l'autre. Quand nous avons révisé les deux politiques, les ministères ont dit qu'il leur faudrait beaucoup d'appui pour intégrer ces politiques.

needed a centre of excellence or expertise to help them to achieve their goals. That is why we decided to put those centres in the secretariat.

**Senator Kinsella:** Are you finished? Will there be more?

**Ms Robillard:** There is one for internal audit and one for evaluation.

**Senator Kinsella:** Notwithstanding the admonition of Senator Banks, I have a technical question from pages 23 and 24, Part II of the Mains, under Treasury Board and Grants. I do not know the answer; therefore, I am asking the question. With reference to the Public Service Pension Adjustment Act, why the reduction in the estimated \$50 million in 2001-2002 down to \$40 million? Is there a quick explanation?

**Mr. Lieff:** I do not have that answer. We will follow up and get the answer to you.

**Senator Banks:** I will say that this is a policy question and I hope Senator Kinsella will believe me.

You may have already heard of this question. I know that the officials have heard this because we have discussed it with them already, in part. This question falls under things that have already happened in the last year's supplementaries. One hundred million dollars has been placed by the government into a private independent foundation, which is being legitimized after the fact, for the purposes of sustainable development.

I am assuming that the \$100 million somehow had the approval Treasury Board when it went out. Undoubtedly, the concern of this committee about that impropriety is well known. We have made it known to the minister involved, and I suspect that we will be talking about it in our report.

I am wondering what sort of approval it had. What kind of instrument was it by means of which that \$100 million got put into the private sector? It is not a question of the intent or the reliability of the persons into whose charge it was put. However, they were not public servants, it was public money that got put there, and it was not wise. I wonder what the form was; was it a warrant, a ministerial favour?

**Ms Robillard:** Do we have the right answer on that?

**Mr. Lieff:** We have a partial answer. The organization was created under the Canada Business Corporations Act. The announcement was made to pursue this in the October update. The government felt that it was such an important initiative on which to get started and that it would advance some of the funds at the same time as seeking parliamentary approval.

**Senator Banks:** Can we assume that the \$100 million will show up in the accounting for the previous fiscal year?

**Mr. Lieff:** It will show up in terms of the accounting for the previous fiscal year in terms of financial statements, but when the legislation is approved, we will also show you that in the supplementary estimates.

Ils avaient besoin d'un centre d'excellence ou d'expertise pour accomplir leurs objectifs. C'est pour cela que nous avons décidé d'installer ces centres au Secrétariat.

**Le sénateur Kinsella:** Vous avez terminé? Il y en aura d'autres?

**Mme Robillard:** Il y en a un pour la vérification interne et un pour l'évaluation.

**Le sénateur Kinsella:** Nonobstant la mise en garde du sénateur Banks, j'ai une question technique à propos des pages 23 et 24 de la Partie II du Budget principal, à la rubrique Conseil du Trésor et subventions. Je ne connais pas la réponse et je pose donc la question. À propos de la Loi sur la mise au point des pensions du service public, pourquoi la réduction prévue de 50 millions de dollars passe-t-elle à 40 millions de dollars en 2001-2002? Y a-t-il une réponse rapide?

**M. Lieff:** Je n'ai pas cette réponse. Nous vérifierons et nous vous la communiquerons.

**Le sénateur Banks:** Voici une question de politique et j'espère que le sénateur Kinsella me croira.

Vous en avez déjà peut-être entendu parler. Je sais que les hauts fonctionnaires en ont entendu parler parce que nous en avons déjà discuté avec eux. C'est une question qui concerne des choses qui se sont déjà passées dans les Budgets supplémentaires de l'an dernier. Le gouvernement a placé 100 millions de dollars dans une fondation privée indépendante en justifiant cette initiative après coup, pour des fins de développement durable.

J'imagine que le Conseil du Trésor a donné son autorisation à ce placement de 100 millions de dollars. Les objections de ce comité à ce manquement aux règles sont certes bien connues. Nous en avons fait part au ministre concerné, et je pense que nous en parlerons dans notre rapport.

Je me demande comment on a approuvé cela. Au moyen de quel instrument a-t-on placé ces 100 millions de dollars dans le secteur privé? Je ne mets pas en doute les intentions ou la fiabilité des personnes à qui on a confié cet argent, mais ce n'étaient pas des fonctionnaires, alors que c'était des deniers publics, et ce n'était donc pas correct. Je me demande comment on a procédé: c'était un mandat, une faveur ministérielle?

**Mme Robillard:** Avons-nous la réponse exacte à cette question?

**M. Lieff:** Nous avons une réponse partielle. Cette organisation a été créée dans le cadre de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. On a annoncé cette initiative dans la mise à jour d'octobre. Le gouvernement a estimé que c'était une initiative tellement importante et qu'il avancerait une partie des fonds en même temps qu'il demanderait l'autorisation parlementaire.

**Le sénateur Banks:** Pouvons-nous supposer que ces 100 millions vont apparaître dans la comptabilité de l'exercice précédent?

**M. Lieff:** Ils figureront dans la comptabilité de l'exercice précédent au chapitre des états financiers, mais quand la loi sera approuvée, ils apparaîtront aussi dans le Budget supplémentaire.

**Senator Kenny:** I do not think anyone is suggesting anything illegal happened here, but would you say this was best practices?

**Mr. Neville:** Let us not forget that legislation was introduced in October of 2000. However, died on the Order Paper when the election was called. When Parliament reopened, it was reintroduced for factual purposes on February 2, 2001. That being said, there was a willingness on the part of the government to move this forward. A two-track approach ensued; one taking the corporation, since it was in fact incorporated, and moving some funds to keep it going, and at the same time allowing for the legislation, which is proceeding.

It is a question of circumstances with the election having been called. It changed the approach. Now it is back on track.

**Senator Kenny:** Bluntly put, do you not think this tends to make Parliament a bit irrelevant?

**Ms Robillard:** Why are you saying that?

**Senator Kenny:** The law is not passed, Minister. Surely, we pass the laws first and then we spend the money after?

**Ms Robillard:** I would say that we can use other legitimate tools. Sometimes we use the legislation; sometimes we do not.

**Senator Kenny:** You feel this is best practices, Minister?

**Ms Robillard:** That was a cabinet decision.

**Senator Banks:** Might that happen again?

**Senator Bolduc:** I do not think that Mr. Neville wants to answer that.

**Mr. Neville:** Mr. Chairman, I am quite comfortable in saying that there was a corporation. It was incorporated, and therefore it was a legal entity and payments can flow. The government wishes to enshrine this in legislation and make it a permanent entity in that sense. I do not see a problem in terms of what has been done. Your question was “was it best practices?” One might question that.

**Senator Bolduc:** I have seen a report here “Measuring Progress: The State of Federal Government Finances.” It comes from the Canadian Institute of Chartered Accountants — your brotherhood — and I cite here the Vice-Chair:

While the country’s financial condition has clearly improved, there is still cause for concern. The federal debt stands at \$565 billion, and only 3.2% of the debt has been paid off over the past three years, despite the impressive surpluses that have been generated.

What do you think of that, Madam Minister?

[Translation]

**Le sénateur Kenny:** Je ne pense pas que qui que ce soit suggère qu’il y a eu malversation ici, mais estimez-vous qu’on peut vraiment parler de meilleures pratiques ici?

**M. Neville:** N’oubliez pas que ce projet de loi a été présenté en octobre 2000, mais qu’il est mort au Feuilleton quand les élections ont été déclenchées. À la rentrée du Parlement, il a de nouveau été présenté à des fins pratiques le 2 février 2001. Cela dit, le gouvernement voulait vraiment aller de l’avant avec ce projet. Il y a donc eu une procédure à deux vitesses; d’une part, on a transféré à cette société des fonds, puisqu’elle était en fait incorporée, et en même temps on est allé de l’avant avec le projet de loi.

C’est à cause du déclenchement d’élections qui ont changé le déroulement des choses, mais tout est revenu à la normale maintenant.

**Le sénateur Kenny:** Pour dire les choses carrément, vous ne trouvez pas que c’est une façon de traiter un peu à la légèreté le Parlement?

**Mme Robillard:** Pourquoi dites-vous cela?

**Le sénateur Kenny:** Madame la ministre, la loi n’est pas adoptée. Il me semble qu’on commence par adopter les lois avant de dépenser l’argent, non?

**Mme Robillard:** Disons qu’on peut utiliser d’autres outils légitimes. Parfois on se sert de la loi, et parfois d’autres choses.

**Le sénateur Kenny:** Madame la ministre, vous qualifiez cela de meilleures pratiques?

**Mme Robillard:** C’était une décision du Cabinet.

**Le sénateur Banks:** Est-ce que ce genre de choses est susceptible de se reproduire?

**Le sénateur Bolduc:** Je ne pense pas que M. Neville souhaite répondre à cette question.

**M. Neville:** Monsieur le président, je n’ai aucun problème à préciser qu’il y avait une société, que cette société a été incorporée et que c’était par conséquent une entité légale qui pouvait recevoir des fonds. Le gouvernement souhaite inscrire cela dans une loi pour en faire une entité permanente. Je ne vois pas où est le problème dans ce qui a été fait. Vous demandez s’il s’agissait des «meilleures pratiques». On peut se poser la question.

**Le sénateur Bolduc:** J’ai vu un rapport intitulé «Measuring Progress: The State of Federal Government Finances». Cela vient de l’Institut canadien des comptables agréés — votre fraternité, et je cite ici le vice-président:

Bien que la situation financière du pays se soit manifestement améliorée, il y a encore des préoccupations. La dette fédérale se chiffre à 565 milliards de dollars, et seulement 3,2 p. 100 de cette dette ont été remboursés au cours des trois dernières années, en dépit des impressionnants excédents qui ont été générés.

Qu’en pensez-vous, madame la ministre?

[Français]

**Ms Robillard:** I think the Liberal government chose a very balanced approach in terms of needs, the size of our collective debt as Canadian taxpayers and also the fact that Canadians wanted personal income tax lowered, and rightly so. At the same time, there were still strategic investments to be made in our society, in health at the very least, as you know.

The approach we have taken is very balanced in order to meet the different needs in our society, and as evidence in support, we are in a surplus situation. Our management for the past seven or eight years has shown that our prudent and balanced approach has had positive results.

[English]

**Senator Bolduc:** With the reserve of expenditures and what is forecast for the next few years, would you put your hand on the Bible and swear that in 2004 we will not be near a deficit?

[Translation]

**Ms Robillard:** It is quite clear from the budget estimates of the Finance Minister, who always considers the next two years, that despite what is currently going on in the economy and the economic downturn, which has caused us to revise our projections, we will be able to maintain our spending without slipping into another deficit.

[English]

**The Chairman:** Honourable senators, Bill C-17 has been referred to this committee, the federal-provincial fiscal arrangements, the Budget Implementation Act, 1997, financial administration. Assuming we can get the right witnesses, I will convene this committee for Tuesday morning at 9:30.

The committee adjourned.

**Mme Robillard:** Je pense que le gouvernement libéral a choisi une approche très équilibrée par rapport aux besoins, par rapport à l'importance de la dette que nous avons tous en tant que contribuables canadiens et aussi par rapport au fait que les citoyens voulaient avoir une diminution d'impôt personnel, et ceci avec raison. En même temps, il y avait toujours des investissements stratégiques à faire dans notre société, si ce n'est, comme vous le savez, notre système de santé.

La voie que nous avons suivie est une voie très équilibrée pour répondre aux différents besoins que nous avons dans notre société, preuve à l'appui que nous sommes justement en situation de surplus. Notre gestion a démontré depuis 7 ou 8 ans que notre approche prudente et équilibrée avait eu des impacts positifs.

[Traduction]

**Le sénateur Bolduc:** Avec la réserve des dépenses et des prévisions pour les quelques années à venir, pourriez-vous nous jurer, la main sur la Bible, qu'en 2004 nous serons loin d'avoir un déficit?

[Français]

**Mme Robillard:** Il est très clair avec les prévisions faites par le ministre des Finances, qui tient toujours compte des deux prochaines années, que malgré ce qui se passe dans l'économie à l'heure actuelle et le ralentissement économique nous obligeant à réviser nos projections, nous serons en mesure de faire face à nos dépenses sans sombrer à nouveau dans un déficit.

[Traduction]

**Le président:** Honorables sénateurs, le projet de loi C-17 a été renvoyé à notre comité; il concerne les arrangements fiscaux fédéraux-provinciaux, la Loi modifiant la Loi d'exécution du budget de 1997 et la Loi sur la gestion des finances publiques. À condition de pouvoir faire venir les bons témoins, je convoquerai le comité mardi matin à 9 h 30.

La séance est levée.









*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Public Works and Government Services Canada —  
Publishing  
45 Sacré-Coeur Boulevard,  
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

*En cas de non-livraison,*  
*retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada —  
Édition  
45 Boulevard Sacré-Coeur,  
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

---

APPEARING—COMPARAÎT

The Honourable Lucienne Robillard, P.C., M.P., President of the  
Treasury Board.

L'honorable Lucienne Robillard, c.p., députée, présidente du  
Conseil du Trésor.

WITNESSES—TÉMOINS

*From the Treasury Board:*

Richard Neville, Deputy Comptroller General;  
Andrew M. Lieff, Director, Expenditure Operations and Esti-  
mates Division.

*Du Conseil du Trésor:*

Richard Neville, sous-contrôleur général;  
Andrew M. Lieff, directeur, Division des opérations des  
dépenses et prévisions budgétaires.